



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Quarante pompiers à l'hôpital

Une quarantaine de pompiers ont dû être hospitalisés pour asphyxie, hier soir, pendant qu'ils combattait un gigantesque incendie de quatre étages qui a presque complètement détruit un entrepôt frigorifique désaffecté de la compagnie Ayers situé du 690 au 698 ouest, rue Saint-Paul, dans le Vieux Montréal, et qui était voué à la démolition. Le feu avait pris naissance vers 18h40 et, à l'arrivée des pompiers, les flammes dévoraient déjà le deuxième étage de cet édifice de trois étages. Deux des pompiers ont été grièvement blessés, l'un ayant fait une chute d'un étage et l'autre étant tombé dans un puits d'ascenseur. M. Jean L'Abbé, le président de l'Association des pompiers de Montréal, s'est d'ailleurs plaint de "l'incompétence de l'état-major" qui a obligé les sapeurs à pénétrer dans l'édifice en risquant inutilement leur vie. Il a ajouté que l'association demanderait aux autorités provinciales d'instituer une enquête sur cette affaire.

La "décentralisation" des pouvoirs offerte aux commissions scolaires

par Mariane FAVREAU

Si l'on en croit le président sortant de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, la "décentralisation" des pouvoirs seraient déjà aux portes des commissions, offerte sur un plateau d'argent par le ministère de l'Éducation.

Prié d'expliquer plus avant cet optimisme que d'aucuns jugent prématuré, M. Gilles Fortin a d'abord parlé du climat de compréhension qui prévaut à cet égard au ministère. Puis il

a mentionné la révision de la loi scolaire actuellement en cours ainsi que la refonte de la loi électorale scolaire sur le point d'être déposée. Toutes deux feraient disparaître des contraintes dont se plaignent les commissions scolaires.

C'est au cours de l'assemblée annuelle de la Fédération qui se tient actuellement à Montréal que M. Fortin a abordé cette question de la décentralisation déjà mise de l'avant au congrès de l'an dernier.

Le congrès actuel qui s'insère entre

deux sessions de l'assemblée générale, reprendra le même thème en l'abordant de façon plus concrète: "La décentralisation, on la fait" est en effet le thème de ce 27e congrès.

Perçue comme le moyen de répondre aux attentes d'un milieu local (qui fournit les moyens et énonce les priorités), la décentralisation consisterait donc à redonner à ces instances locales une marge de manoeuvre que le ministère de l'Éducation a graduellement réduite, peut-être par souci d'efficacité administrative. "Les com-

missions scolaires comprennent maintenant qu'elles ont des pouvoirs et qu'elles doivent les utiliser", souligne M. Fortin.

Peut-être les commissaires ne sont-ils encore que des "applicateurs de normes", comme on le leur reproche souvent, estime M. Fortin, mais cette image s'estompe graduellement. "J'ai la certitude que d'ici quelques mois, on sentira vraiment que cette décentralisation qui était dans l'air est devenue une réalité dans les faits."

Il laisse peut-être au ministre Cloutier qui prendra la parole devant les congressistes, samedi, le soin d'annoncer quelque bonne nouvelle. Serait-ce, comme certains le souhaitent, de confier aux commissions scolaires le soin d'administrer une enveloppe globale de fonds destinés à l'éducation, sans les mille et une contraintes actuelles? M. Fortin croit que le MEQ s'oriente en ce sens.

"Opération démocratisation"

Le président a également rappelé, dans son rapport, que la Fédération a vécu, au cours des deux dernières années, une "opération démocratisation" qui lui est salutaire. Désormais, une ligne de communication est établie avec la base. Et en préparation des prochaines négociations dans le secteur de l'enseignement, une consultation est en cours dans les commissions scolaires pour déterminer les préoccupations majoritaires.

A cet égard, la sécurité d'emploi des enseignants serait, au dire de M. Fortin en conférence de presse, l'objet d'une préoccupation spéciale de la Fédération en regard de l'humanisation des écoles.

Il estime que les commissaires ont sans doute évolué face à une formule de sécurité d'emploi qui pourrait être consentie aux enseignants non seulement sur le territoire d'une commission mais à la dimension de la province.

Mais c'est le nouveau président de la Fédération, M. Hubert Lavigne, du Sault-Saint-Louis (île de Montréal) qui devra poursuivre le travail commencé. Il a été élu par acclamation de même que les deux nouveaux vice-présidents, MM. Louis Reid, de Jonquière, et Louis-Philippe Arcand, de La Chaudière-Étchemin.

C'est finalement en soirée que s'est ouvert le 27e congrès de la Fédération qualifié de très important par ses responsables parce qu'il arrive à un tournant décisif de la vie des commissions scolaires.

Grâce à une émission de télévision préparée spécialement pour le congrès, les quelque 2.000 participants ont pu entendre M. André Girard, professeur à la faculté des sciences de l'Éducation de l'Université de Montréal, exposer quels pourraient être les objectifs de la décentralisation scolaire.

Dans un deuxième temps, ce sont des gens qui vivent quotidiennement le régime scolaire qui ont fait part, toujours par la télévision en cassette, de leurs vues sur le sujet. Ces interventions devraient inspirer les congressistes qui se répartissent aujourd'hui en de multiples tables de travail pour élaborer plus concrètement ce "nouveau contrat social scolaire" selon les termes de M. Girard.

Les Montréalais touchés par une tempête de verglas à la Manic...

par Réjean TREMBLAY

Plus de la moitié de la région métropolitaine de Montréal a été privée d'électricité hier après-midi à cause de la rupture d'un câble de 735.000 volts entre Baie-Comeau et Sept-Îles.

La panne qui s'est déclarée à 15 h 38 pour se terminer à 17 h 15 a été provoquée par un surplus de verglas accumulé sur les câbles et par des vents extrêmement violents qui ont balayé la Côte-Nord hier toute la journée.

Le tout a débuté mercredi alors qu'un des trois câbles qui amènent l'électricité de Churchill Falls, de Manic et Des Outardes s'est rompu sous le poids du verglas non loin de Baie-Trinité.

Les conséquences de ce premier bris n'ont pas inquiété outre mesure

les dirigeants de l'Hydro-Québec puisque le service jusqu'à Montréal et Québec peut être assuré convenablement avec deux lignes.

Toutefois, à 15 h 38, hier, un deuxième câble se rompit et sous la surcharge de tension, le dernier câble devenant hors d'usage quand un transformateur sautait sous la demande supplémentaire d'énergie.

La moitié de la ville est touchée

Au même instant, plus de la moitié de la région métropolitaine était privée de courant. La Rive-Sud en partie, l'Ouest de Montréal, le Nord-Ouest, le Nord-Centre, une importante partie de l'île de Laval et Sainte-Thérèse étaient plongés dans l'obscurité.

Le métro a été privé de courant pendant 30 secondes, le temps de

brancher les appareils sur les circuits de secours.

Si les réparations ne furent complétées qu'à 17 h 35, les gens retrouvèrent l'électricité bien avant.

Devant l'urgence de la situation, l'Hydro-Québec a décidé d'interrompre la distribution de l'excédentaire qu'elle vend à l'Hydro-Ontario, au Nouveau-Brunswick et à certaines compagnies qui préfèrent acheter de l'électricité de surplus.

Ce surplus d'énergie était dirigé vers la zone touchée, ce qui a permis à plusieurs dizaines de milliers de foyers de retrouver la lumière dès 16 h 15.

Selon un porte-parole de la police de la Communauté urbaine de Montréal, on a noté quelques accidents de plus qu'en temps normal dus à l'absence de feux de circulation à plusieurs intersections importantes de la ville.

Rebondissement en Cour

Un procureur de la Couronne est poursuivi par un accusé

Un incident survenu il y a dix jours en Cour criminelle a eu un rebondissement en Cour provinciale, hier après-midi, alors qu'un étudiant de 23 ans a intenté une poursuite nominale de \$301 contre le procureur de la Couronne Bernard Fournier, en soutenant que ce dernier, au lieu d'appliquer la loi, dans son cas, l'avait tout simplement transgressée.

Normand Roy, que représente Me Claude Lebeau, soutient qu'il s'est présenté volontairement devant la Correctionnelle le 4 novembre pour répondre à des accusations "poussiéreuses" datant de 1968, accusations pour lesquelles aucun mandat d'arrêt n'avait d'ailleurs été émis contre lui.

Absent en matinée parce que son procureur était occupé ailleurs, ses excuses furent acceptées par le tribunal, mais, à la surprise du prévenu, Me Bernard Fournier réclama une enquête sur cautionnement, sans même vérifier son dossier. Et ce, contrairement à la loi des substituts des procureurs de la Couronne.

Selon Me Lebeau, la requête de la Couronne, dans les circonstances, était à la fois malicieuse, contraire à la loi, à la justice et à l'équité.

première constatation du dossier. Le jeune Roy ne veut cependant pas abuser de la situation, semble-t-il.

Il a donc décidé d'évaluer humblement les dommages qu'il a subis à \$301, tout juste le montant minimum des poursuites, devant la Cour provinciale.

Il n'en reste pas moins, selon le requérant, que Me Fournier n'aurait pas fait l'enquête qui lui est commandée par son serment d'office, alors qu'il avait eu tout le temps de la faire, et qu'il a donné au tribunal des renseignements contraires aux faits alors existants, pour réclamer une incarcération injustifiée.

Commission Cliche La CSN a "son tour"

par Yves LECLERC

La CSN a eu "son tour" hier devant la Commission Cliche, quand un témoin patronal a affirmé que sa compagnie avait versé à des délégués de chantier CSN de Mirabel, sur une période de trois ans, plus de \$3.500 "supposément pour des dépenses de voiture".

M. Norman Both, de Montcalm Construction, a précisé qu'il avait aussi payé \$7.900 à trois autres syndicaux pour les mêmes raisons: \$1.715 aux Teamsters, \$3.570 au local 791 des Opérateurs, et \$2.615 au local 62 des Journaliers de la FTQ.

Il a déposé en preuve devant la Commission toute la liasse de chèques émis aux dirigeants syndicaux, représentant des sommes de plus de \$11.000 au total, ainsi qu'une lettre du président du Syndicat de la construction des Laurentides (CSN) enjoignant Montcalm Construction de faire "les chèques des délégués... au nom du syndicat".

Il a cependant été incapable de préciser lequel des quatre syndicats avait le premier entrepris les négociations avec la compagnie pour obtenir ces paiements, expliquant qu'il n'était pas sur le chantier à cette époque. Il ne savait pas non plus à quel titre ces sommes étaient inscrites dans les livres de l'entreprise, parce que les chèques étaient faits directement du bureau chef à Brampton, Ontario.

Les paiements aux délégués de chantier des quatre groupes avaient débuté en juin 1972; ceux des Teamsters et du local 791 ont pris fin en novembre et décembre de la même année, tandis que ceux du local 62 et de la CSN se poursuivaient jusqu'en septembre cette année.

M. Both a noté que la compagnie acceptait de faire ces versements parce qu'elle craignait des représailles. Quand on lui a demandé s'il avait reçu des menaces à ce sujet, il a admis que seuls les diri-

geants du local 791, MM. Robert Meloche et René Mantha, lui en avaient fait.

La CSN proteste

Le procureur de la CSN, Me Clément Richard, a violemment protesté contre le fait qu'à son avis on salissait des membres de sa centrale en présentant une preuve incomplète, et il a offert à la Commission de faire témoigner dès aujourd'hui le président du syndicat cité, M. Gilles Courtemanche, et deux délégués de chantier dont un, M. Yvon Leclerc, se trouvait dans la salle à ce moment.

Il a eu à ce sujet une vigoureuse prise de bec avec le commissaire Brian Mulroney (qui, coïncidence amusante, est son confrère de classe), qui a décrit à plusieurs reprises les paiements faits aux délégués de la CSN comme des ristournes ou pots-de-vin (kickbacks).

La Commission a finalement décidé que si la CSN voulait se défendre, elle n'avait qu'à présenter une contre-preuve au moment opportun, mais elle a cependant donné à Me Richard la possibilité d'expliquer ce qui, selon lui, s'était passé.

Il a alors conté que la centrale avait réclamé le remboursement par la compagnie des dépenses d'automobile de ses représentants parce que Montcalm mettait à la disposition des délégués de la FTQ un de ses camions, et qu'il lui semblait qu'un syndicat ne devrait pas être privilégié face à l'autre.

Plus tôt dans la journée, d'autres patrons avaient admis devant la Commission avoir fait des dons aux associations sportives des locaux de la FTQ pour que les syndiqués de la centrale ferment les yeux sur la question de l'étiquette syndicale.

L'un d'eux, M. Alban Noël, d'Universal Pipeline, a même déclaré que les entrepreneurs du Québec avaient "abdiqué" leur contrôle sur les chantiers et, règle générale, haussaient leurs prix et leurs soumissions de 10 p. 100 pour couvrir les frais supplémentaires causés par les problèmes ouvriers.

Le PSBGM décide de s'attaquer à la Loi 22 par tous les moyens

par Réjean TREMBLAY

Le "Protestant School Board of Greater Montreal" a décidé hier soir officiellement de s'attaquer jusqu'au bout et par tous les moyens à la Loi 22.

Et pour ce faire, le PSBGM accordera son appui à toute action entreprise devant les tribunaux par l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec, après consultation juridique, pour obtenir le désaveu de la Loi 22.

Et s'il le faut, le PSBGM pourrait même se servir des fonds publics prévus pour l'éducation, pour financer ces attaques légales contre la Loi 22.

C'est après des discussions interminables que les commissaires du PSBGM ont approuvé par 12 voix contre 2 cette résolution.

La résolution stipule que le PSBGM accorde son appui à toute action entreprise ou qu'elle entreprendra elle-même si nécessaire.

On se dit prêt à en appeler au Gouverneur général en Conseil, en vertu de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et à éprouver la validité de la Loi ou de ses parties devant les tribunaux.

Vive le bilinguisme

De longues discussions avaient précédé cette résolution, présentée par le Dr Patterson, un ancien président du PSBGM; ce dernier a déjà eu l'occasion de se faire entendre devant la Commission Parlementaire lors de l'étude du bill 22.

La majorité des commissaires se sont prononcés en faveur d'un bilinguisme "de bonne volonté" au Québec et ont dénoncé toute forme de coercition qui pourrait priver les parents du libre choix de la langue d'enseignement.

Même si l'on se dit sympathiques aux efforts des Canadiens français pour conserver leur identité, on soutient que l'on doit placer certains droits individuels au-dessus des aspirations collectives.

Un texte écrit, signé par sept commissaires, précisait que les fonds éducationnels publics ne DEVRAIENT pas être employés pour défrayer les coûts de ces actions juridiques.

Toutefois, après quelques interventions du Dr Patterson, on a remplacé le mot "devaient" par

"devraient", laissant ainsi la porte ouverte à cette éventualité.

Les "Contre"...

Deux commissaires se sont élevés contre cette résolution qui entraîne le PSBGM dans une lutte juridique, soit MM. John Gardiner et Rodney Freeborne.

M. Gardiner, qui vient d'être élu conseiller municipal sous la bannière du RCM, a prononcé un long plaidoyer contre cette résolution qui ne pourra, selon lui, que renforcer les francophones dans leurs retranchements.

M. Gardiner a souligné que le Québec demeurerait la seule province bilingue au Canada et que l'on ne devait pas empêcher une province de se définir comme entité.

Une deuxième résolution

Une deuxième résolution, présentée encore une fois par le Dr Patterson, demande que l'on retienne l'attention du public en général afin de trouver les fonds nécessaires à ces procédures judiciaires qui seront entreprises contre le gouvernement.

Après une série "d'attendus" qui précisent que le PSBGM ne peut user de ses fonds éducationnels pour défrayer les coûts des procédures légales mais qu'il faut contester certaines parties de la loi devant la Cour pour vérifier si elles sont nulles ou "ultra vires", la résolution demande au public d'appuyer les corps intermédiaires dûment constitués qui vont lutter contre la Loi 22 ainsi que la Loi 71.

Soulignons également que l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec, s'était déjà prononcée contre la Loi 22, fin d'octobre dernier, et avait annoncé que des actions seraient entreprises contre cette loi qu'elle jugeait discriminatoire.

Il semble maintenant assuré que ce sera la commission la plus puissante, la plus prestigieuse, celle du Grand Montréal, qui sonnera la première charge.

Une centaine de parents assistaient à l'assemblée; ils ont applaudi chaleureusement certaines envolées du Dr Patterson tandis que M. Gardiner, qui a lutté contre la résolution, n'a recueilli l'approbation que de quelques rares assistants.

"Il faut apprendre à marcher tout seul"

—Euclide Chiasson

par Daniel MARSOLAIS
envoyé spécial de LA PRESSE

POINTE-VERTE, N.-B. — Sollicités une fois tous les quatre ans par les deux principaux partis politiques du Nouveau-Brunswick, les Acadiens auront lundi le 18, et ce pour la première fois de leur histoire, l'occasion de rompre avec une vieille tradition.

Contrairement aux scrutins antérieurs, ils auront à choisir entre deux vieux partis (les libéraux et les conservateurs) et le Nouveau parti acadien qui en est à sa première participation à une élection provinciale.

Historiquement, on sait que les Acadiens ont presque toujours appuyé les libéraux auxquels ils se sont constamment identifiés tant au niveau provincial que fédéral. Cette année encore, il est probable qu'ils resteront fidèles au Parti libéral quoique dans une ou deux circonscriptions le vent pourrait possiblement tourner en faveur du jeune Parti acadien. C'est le cas, entre autres, du comté de Nigadoo-Chaleur, où se présente le président du P.A., M. Euclide Chiasson.

Mais, pour ce dernier, "prendre le pouvoir dans le sens où l'entendent les partis traditionnels, ça n'intéresse pas le Parti acadien". "Ce qu'on veut en réalité, de dire au reporter de LA PRESSE, M. Chiasson, c'est la prise du pouvoir par les travailleurs acadiens. Dans cette perspective, notre rôle, qui est aussi un défi, consiste à donner un véritable instrument politique au peuple acadien."

Politiser les travailleurs acadiens

Fondé il y a trois ans par une poignée de jeunes gens qui n'aiment pas se faire qualifier d'intellectuels, le Parti acadien s'est donné comme mission fondamentale de politiser et d'organiser les travailleurs acadiens.

"Deux siècles se sont écoulés depuis la déportation, explique Euclide Chiasson. Nous sommes maintenant un quart de million. On s'est battu sur le plan scolaire, on a réussi à mettre sur pied un réseau coopératif, mais il y a un secteur que nous avons toujours laissé de côté: celui de la politique." C'est, estime-t-il, une des caractéristiques des peuples colonisés.

De tout temps, poursuit le président du Parti acadien, les Acadiens ont été considérés comme une minorité, comme un pourcentage. A chaque élection, les vieux partis parlaient des Acadiens. Ils voulaient leurs votes, leur sympathie. S'étant pratiqués deux semaines à l'avance, ils venaient nous déclarer les trois phrases qu'ils avaient apprises en français pour la campagne électorale, puis on ne les entendait plus pendant quatre ans. C'est vrai que les Acadiens ont toujours accordé leur appui aux libéraux parce qu'ils croyaient que c'était le parti des francophones. Pour nous, du Parti acadien, libéraux et conservateurs, c'est du pareil au même: ils sont tous deux contrôlés par la haute finance. Ce sont les partis anglophones qui n'ont qu'une seule idée: être élus à tout prix."

Pas un parti nationaliste

Se définissant davantage comme un parti social démocrate (le Parti acadien, dit-on, ne peut pas se permettre le luxe d'être seulement nationaliste), le PA est assez réaliste pour croire qu'il a peu de chance de faire élire les 13 candidats qu'il présente en Acadie.

"Le pouvoir, de dire Euclide Chiasson, ce n'est plus de faire élire tous ses candidats. C'est une force qui se bâtit. Depuis que nous avons lancé le parti, les gens ont pris conscience qu'il y a quelque chose qui ne marche pas dans le système et que le peu de pouvoir qu'ils croyaient avoir, ils ne l'ont pas en réalité."

Quelles perceptions les travailleurs organisés et ceux qui ne le sont pas (il s'agit de la majorité en Acadie) ont-ils du Parti acadien?

"Les travailleurs syndiqués, ceux qui sont un petit peu politisés, comprennent que le PA n'appartient pas aux grosses compagnies. C'est la même chose pour les éléments les moins conservateurs de la classe agricole, les travailleurs de la forêt ou les pêcheurs. Quant aux autres, il y en a une bonne proportion qui ne veulent rien savoir parce que c'est un parti nouveau, parce que ça les rend insécures ou parce qu'ils ont peur que nous soyons contre les Anglais."

Selon M. Chiasson, le Parti acadien n'est pas anglophobe "parce qu'il sait que l'exploitation et la pauvreté ne sont pas seulement acadiennes. Parce qu'il croit également que les anglophones doivent s'organiser entre eux pour combattre avec les Acadiens le système capitaliste. Lorsque nos deux peuples seront organisés, je crois qu'un jour on pourra travailler et lutter ensemble", dira-t-il.

Pour ce qui est de la question

linguistique, M. Chiasson préfère ne pas en parler "parce que, dit-il, ce n'est pas important pour l'instant". Il ajoutera néanmoins que les francophones doivent pouvoir travailler dans leur langue et obtenir des services gouvernementaux bilingues partout où l'une des deux communautés anglophone ou francophone représente 10 p. cent de la population.

Marcher tout seul

"La seule position que nous prenons, c'est de dire qu'il faut que les Acadiens apprennent à marcher tout seuls et ce, à tous les points de vue. Ça veut dire s'organiser tout seul, avoir nos propres structures administratives, nos propres pouvoirs en économie, en éducation et à tous les autres niveaux."

A long terme, cette politique n'amènera-t-elle pas le Parti acadien à réclamer la séparation de l'Acadie du reste du Nouveau-Brunswick?

"Ce sera probablement une op-



Euclide CHIASSON
un quart de million

tion à envisager lorsque les Acadiens seront prêts à faire ce choix. Pour l'instant, nous préférons ne pas en parler. C'est trop à long terme."

Les programmes du NPD et du Parti acadien se ressemblent. Quelles sont les relations entre les deux partis?

"Nous comprenons que les travailleurs anglophones se font aussi fourrer que les travailleurs acadiens, ou presque. Dans ce sens-là, on est d'accord. Le NPD est également d'accord avec notre approche socialiste, mais ne partage pas nos vues sur le plan linguistique. Il croit que nous divisons le peuple. Nous disons au contraire que si on veut une unité qui se tienne, il faut qu'elle repose sur une négociation d'égal à égal. On ne veut plus être considérés comme une minorité."

La presse francophone

La presse anglophone du Nouveau-Brunswick semble faire peu de cas de la présence du Parti acadien dans les 13 circonscriptions où ce dernier présente des candidats. En est-il de même dans la presse francophone?

"La presse anglophone nous a ignorés. 'L'Évangéline' et Radio-Canada suivent un peu notre campagne. 'L'Évangéline' a pris position récemment, en éditorial, en se prononçant en faveur de notre programme, mais en dénonçant notre option de tiers parti. Au fond, leur position ne nous étonne pas. C'est le pouvoir des élites qu'ils veulent. Ils désirent une présence des Acadiens au sein du cabinet d'un ou de l'autre des vieux partis."

Dans l'éventualité de l'élection d'un ou de plusieurs candidats du Parti acadien à l'Assemblée législative de Fredericton, quel rôle joueraient les députés du parti dans l'opposition?

"Nous envisageons le rôle du député différemment des autres partis. On essaierait, pendant notre mandat, de faire du travail à la base. Par exemple, des réunions publiques à tous les mois dans nos circonscriptions. On ferait aussi en sorte que ce soit les citoyens qui décident de l'affectation des budgets provinciaux dans le comté. C'est au fond la seule chose à laquelle ils peuvent participer maintenant, tout le reste étant contrôlé ailleurs."

Mandat d'arrestation contre un ancien président de la CVMQ

par Denis GIROUX

Un mandat d'arrestation a été émis hier à Montréal contre Marcel Lajeunesse, président jusqu'en 1971 de la Commission des valeurs mobilières du Québec, l'organisme du gouvernement québécois chargé de la surveillance des transactions d'actions et d'obligations, et du commerce des valeurs mobilières en général.

La jeunesse est recherchée pour fraude et abus de confiance dans l'exercice de ses fonctions du 1er janvier 1970 au 31 décembre 1972 relativement à des transactions portant sur Biozymes International Ltd.

S'il est trouvé coupable, Lajeunesse, âgé de 53 ans, est passible d'une peine d'emprisonnement maximum de cinq ans.

Mais avant que les tribunaux n'aient à se prononcer sur la culpabilité de Lajeunesse, il faudra d'abord le retrouver.

On croit qu'il se trouve à San Remo en Italie où il s'est retiré en décembre 1971 après avoir remis sa démission, "pour raisons de santé", comme président de la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Cette démission faisait suite à "l'affaire Pan American Mines", une compagnie minière dont les actions fluctuaient tellement étrangement qu'elles entraînaient la fermeture de la maison de courtage Holland, Andrews, Perrier & Co., la démission du président du conseil de la Bourse Canadienne (depuis fusionnée avec la Bourse de Montréal) Harry Andrews, amplement d'embaras pour le ministre québécois des Institutions financières, William Tetley, qui avait souhaité, en pleine Assemblée nationale, la bienvenue à Pan American Mines, etc...

Extradition

"Il est probable qu'une demande d'extradition sera déposée", a indiqué

hier un avocat montréalais relié à "l'affaire Biozymes International Ltd."

La poursuite contre Lajeunesse a été déposée hier par le procureur du ministère de la Justice du Québec, M. Gaby Lapointe, et M. Georges Pronovost, directeur général du service d'inspection du ministère des Institutions financières du Québec.

Quant au mandat d'arrestation, il a été émis par le juge André Bourdon de la Cour des sessions de la paix.

Si "l'affaire Pan American" avait des implications multiples, que dire de l'affaire Biozymes?

Celle-ci a été particulièrement mise en lumière au début de novembre 1973 lorsque les autorités policières italiennes ont accusé 16 personnes, y compris Marcel Lajeunesse et un groupe d'autres Canadiens (dont les noms figurent également dans l'affaire Pan American, d'une fraude de \$17 millions.

Lajeunesse avait alors nié toute implication dans l'affaire Biozymes International.

Les autorités policières italiennes accusaient les 16 personnes de conspiration, fraude et recel d'une valeur totale de \$17 millions. Ce montant aurait été soutiré à des investisseurs sous prétexte de servir à la construction d'une usine en Italie pour fabriquer le "Laetrite", un produit censé combattre le cancer.

Biozymes, une compagnie dirigée par Andrew McNaughton, impliqué dans Pan American Mines, s'occupait de la distribution de "Laetrite" au Canada depuis son siège social de Joliette.

Elle n'avait cependant pratiquement aucun actif au pays et, quant à son produit, sa distribution en a été bannie au milieu des années '60 par le ministère de la Santé, à Ottawa.

Biozymes avait alors entrepris, sans



Marcel Lajeunesse, ancien président de la Commission des valeurs mobilières du Québec.

succès semble-t-il, une bataille juridique avec le gouvernement fédéral à ce sujet.

Les transactions sur les actions de la compagnie furent interrompues dès 1963 après que la Commission des valeurs mobilières du Québec (sous un autre président que Lajeunesse) se fut rendu compte que la compagnie n'avait pratiquement pas d'actifs.

Lajeunesse autorisa la reprise des transactions, le 3 mars 1971.

Lajeunesse a aussi témoigné en

1971, en faveur d'un financier italien, Armando Nano, qui demeure précisément à San Remo en Italie et qui était accusé d'avoir illégalement vendu des actions de Biozymes en Italie.

Nano était à un moment administrateur de la fondation McNaughton, dirigée par Andrew McNaughton.

Une série de liens

L'ancien président de la CVMQ prit aussi part, comme orateur invité, à l'ouverture des bureaux de la maison de courtage Holland & Andrews (celle-là même impliquée dans l'affaire Pan American) à Milan, en Italie.

Toute une série de liens joignent les gens impliqués dans Pan American Mines, Biozymes International, et une plus vieille affaire encore, celle de Cold Lake Pipe Lines Co.

Par exemple, dans cette dernière affaire, se retrouvaient comme administrateurs, dirigeants ou actionnaires: Lajeunesse, Andrew McNaughton, Steve Schwartz (condamné pour fraude dans l'affaire Pan American) et un certain Stephen Hoffman.

Ce dernier a déjà été décrit aux États-Unis par la Securities and Exchange Commission comme ayant souvent servi d'intermédiaire pour Joseph (Bayonne Joe) Zicarelli, un membre éminent de la Mafia aux États-Unis.

Comme on le voit, l'affaire "Biozymes International", dont les transactions sur ses actions sont à l'origine des accusations contre Marcel Lajeunesse, a des ramifications qui n'en finissent plus.

Mentionnons cependant que, depuis "l'affaire Pan American", des mesures ont été prises pour assainir au Québec l'industrie des valeurs mobilières par le nouveau président de la Commission des valeurs mobilières Robert Demers et son homologue à la Bourse de Montréal, Michel Bélanger.

ECOLE

SUITE DE LA PAGE A 1

de Sainte-Anne, les remarques, les insultes faites à son grand âge: "Cette jeunesse est sans pitié, soupire-t-il... Mais n'écoutez pas cela dans votre journal."

Plus souvent rieur ("J'aime ça raconter des histoires grivoises"), parfois taquin ("J'aime l'hôtel de ville surtout l'été quand je prends tout mon temps pour signer les chèques devant le greffier... qui est une jolie femme. Mais n'écoutez pas ça dans votre journal"), bon vivant, Alphonse Trudeau nous a reçu dans le bureau de l'usine de béton, Trudeau et fils à l'île Perrot. Il s'occupait vaguement de ses affaires, déboussaillant, prenant son temps, menant l'entrevue comme si c'était l'unique occupation de son avant-midi: "Je n'ai plus grand-chose à faire ici, confiait-il. L'usine a été vendue aux Miron (les Belges, pas les autres) mais ils nous ont gardés, mon fils et moi. J'ai donc un beau bureau pour vous recevoir."

Il rit: "J'ai commencé à faire de la politique municipale, il y a huit ans, pour me divertir. De jeunes bonshommes comme moi avons de mauvaises pensées!"

Il fait des blagues tout le temps, en raconte une sur les plus grandes industries des provinces canadiennes pour terminer sur la nôtre: "La principale industrie au Québec, c'est... la politique!"

"Moi, je n'aime pas ça la politique. Ce qui m'intéresse, c'est que ma ville grandisse heureuse et prospère."

Alphonse Trudeau habite Sainte-Anne-de-Bellevue depuis plus de 50 ans: "Le dicton dit: qui prend mari, prend pays, raconte-t-il. Moi, je l'ai changé: qui prend fille, prend ville". Son épouse était de Sainte-Anne. Il s'est marié à l'âge de 26 ans, a fait son voyage de noces aux chutes Niagara, a eu un fils, Yves. Lui-même fils unique, son père était charpentier-menuisier. Parti de rien ("\$600 en banque seulement lorsque je me suis marié", spécifie-t-il), il est maintenant bien installé dans la vie. Il a, de plus, trois petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

"Que voulez-vous que je fasse à mon âge?", demande-t-il. Voyager? Ma femme n'est pas assez agile. Et j'ai déjà beaucoup voyagé. Faire un jardin, m'occuper de mes fleurs? J'ai toujours fait travailler. Je ne suis pas pour commencer à travailler à mon âge, dit-il en riant.

"Notre école n'était pas la vôtre, explique-t-il en parlant de ses attitudes de patron vis-à-vis ses 700 employés.

"Ce n'est plus drôle aujourd'hui d'avoir une usine, raconte-t-il. Autrement, nous étions des "patrons". Maintenant, nous sommes des serveurs."

Il en a beaucoup contre les syndicats et le syndicalisme: "Si les responsables du matériel fabriqué ne peuvent plus donner d'ordres, comment vont-ils pouvoir assumer leurs responsabilités?"

"Je n'ai jamais pris part aux fêtes, aux joies de mes employés. Je ne suis jamais allé prendre une bière avec eux. Il n'est pas bon qu'un maître se mêle à ses ouvriers. Il perd son autorité!"

Francophone, Montréalais, ingénieur civil de profession, il a fait ses études en anglais: "Ce n'était pas la seule façon de réussir dans la vie dans mon temps mais c'était la meilleure". C'est en faisant un stage en arpentage au collège MacDonald qu'il a rencontré sa femme et que s'ébauchait son avenir dans Sainte-Anne-de-Bellevue. Il rêve d'expansion, de développement domiciliaire pour sa ville et fait des efforts pour obtenir... un foyer d'hébergement pour les vieillards.

Il hésite souvent avant de répondre à certaines questions. C'est un homme prudent. Il réfléchit encore plus longtemps avant de commenter les dernières élections à Montréal:

"Montréal doit beaucoup au maire Drapeau, se décide-t-il à dire. Les routes qui vous ont menés jusqu'ici existent grâce à l'Expo. Les Olympiques vont amener beaucoup de gens. C'est bon du vin mais... si on en prend trop, ça soûle!"

"Moi, de toute façon, je me retire dans quatre ans. A 84 ans, il va être temps."

REPRISE

SUITE DE LA PAGE A 1

avoir un meilleur effet que les discussions devant la Commission.

Tout comme il croit que tout le débat sur les subventions à la compagnie "n'est pas utile à ce moment-ci". Dans ce sens-là, le dépôt ou le non-dépôt des documents fédéraux n'a, dans le conflit, "aucune utilité à ce moment-ci".

Non pas que le ministre soit opposé comme tel à un débat sur la dépendance de la compagnie et, peut-être, du syndicat, face à la maison mère internationale, mais il croit que cela ne saurait en rien favoriser le règlement du conflit de travail en cours.

Le ministre, d'ailleurs, se gardant de faire preuve d'optimisme exagéré et même de qualifier de "réussite" son action jusqu'ici, a néanmoins délégué son observateur personnel, M. Roger Pilote, aux séances de négociations.

Il a consenti à dire, toutefois, que la compagnie ne posait plus, comme condition à la reprise des négociations, que l'on ne discute pas du cas du congédiement de M. André Choquette ou de la formule Rand.

Ce qui ne signifie pas pour autant que la position patronale comme telle soit changée.

Les négociations risquent donc d'être dures.

Les parties, en commission parlementaire, n'ont en effet pas bougé d'un pouce sur leurs positions.

Mais le ministre ne s'en inquiète pas pour autant. Pour lui, il est normal que les deux parties, qui étaient ici pour "expliquer leur position devant les députés" et non pour "négocier ou faire des compromis", n'aient pas fait ces compromis en public.

Quoi qu'il en soit, la Commission parlementaire, ajournée sine die, pourrait toujours être convoquée à nouveau dans l'éventualité d'un échec des négociations.

Pour le moment, la seule reprise des pourparlers constitue, pour le syndicat, qui s'était fait dire par la maison mère américaine de la United Aircraft, que sa grève était perdue, une victoire.



A la cours de Loto-Perfecta, les quatre premiers chevaux à se présenter au fil d'arrivée portaient les numéros suivants: 10-4-3-5.

Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 10 sous la lettre A, 4 sous la lettre B, 3 sous la lettre C et 5 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte 2580,70 dollars pour une mise de 1,00 dollar.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 10-4-3-5 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, et qui leur mérite 104,00 dollars pour chaque mise de 1,00 dollar.

237.376,20 dollars ont été partagés entre 46 prix dans l'ordre et 1141 prix dans le désordre.

LOI

SUITE DE LA PAGE A 1

CUM avant de préciser la date de convocation de cette commission parlementaire.

Il a déclaré en chambre, hier, suite à une question du député libéral de Verdun, M. Lucien Caron, qu'il a été mis au courant des récents événements qui ont entouré la présentation des budgets supplémentaires de la police de la CUM et qu'il est conscient des "doléances" de la banlieue.

Front commun

La décision du gouvernement de prolonger le délai du dépôt du budget de la CUM et de convoquer le plus tôt possible une commission parlementaire sur les structures et les finances de cet organisme métropolitain constitue une première victoire "morale" des maires de banlieue qui ont décidé, à l'unanimité, de suspendre jusqu'à nouvel avis leurs paiements à la Communauté.

Les maires préparent, depuis la semaine dernière, un mémoire qu'ils doivent soumettre au cabinet Bourassa dès le début de la semaine prochaine. Ils demandent notamment, dans ce document, que le taux de la taxe foncière affectée à la CUM soit plafonné à \$1 par \$100 d'évaluation et que toute somme additionnelle soit entièrement défrayée par le gouvernement.

Les maires avaient aussi demandé, il y a une dizaine de jours, que le gouvernement convoque dans les plus brefs délais une commission parlementaire ou un comité spécial d'enquête au sujet de la CUM, de ses services, de ses coûts et de son avenir. Ils avaient ajouté que cette commission devrait étudier sérieusement certaines recommandations du rapport Hanigan, dont celle de doter la région métropolitaine d'un nouveau régime fiscal plus équitable et plus généreux. Il semble maintenant que le gouvernement est prêt à entreprendre ces études.

DEPUTE

SUITE DE LA PAGE A 1

rent assis bien tranquilles sur leurs ronflantes majorités. Les Haïtiens, c'est pas leur monde.

Pourtant, il eût probablement suffi d'une bien petite poussée pour régler ce différent à l'avantage des Haïtiens. On pense au ministère de l'Immigration qu'ils seront au plus 500 à subir la déportation. 500, ce n'est ni 5.000, ni 50.000. Quand des politiciens s'y mettent, ils trouvent facilement un moyen de s'arranger avec la loi pour un si petit nombre d'immigrants "illégaux", puisqu'on insiste tant sur leur statut marginal.

Mais la poussée n'est pas venue. Personne n'a voulu se mouiller. Et quand on ne fournit point au gouvernement l'argument décisif qui le fait bouger, c'est-à-dire l'argument électoral, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il se montre plus catholique que le pape.

Les Haïtiens auraient eu plus de chance à Toronto. Les députés de la ville-reine sont un peu moins sûrs de leur réélection.

(NDLR: Le ministre Gérard Pelletier a laissé entendre, hier soir, que le gouvernement fédéral pourrait maintenant atténuer l'intransigeance de sa position.)

Victimes d'un incendie

Deux septuagénaires, ont perdu la vie un peu avant 2h, la nuit dernière, au cours d'un incendie qui a lourdement endommagé un immeuble de trois étages, à l'angle de la rue Champlain et du boulevard de Maisonneuve, dans le centre-ville.

La première victime, un homme de 70 ans, non identifié pour le moment, a été découvert, le corps entièrement calciné à l'intérieur de son appartement, au troisième étage du 1495 rue Champlain.

La deuxième victime a été découverte peu de temps après. Il s'agit d'une femme âgée également de 70 ans et dont l'identité n'a pas été divulguée.

Selon des témoins, il semble que celle-ci aurait été aperçue à l'extérieur quelques instants durant que les flammes faisaient rage, mais qu'elle serait retournée à l'intérieur.

INDIENS

SUITE DE LA PAGE A 1

Comme on le sait déjà, les principaux points sont les droits de chasse et pêche, les terres à être inondées et le montant de compensation en argent, fixé à \$100 millions au début des négociations, mais susceptible de marchandage.

La visite à Ottawa à la veille de cette conférence de presse a sans aucun doute une importance stratégique. Les Indiens et les Inuits ont demandé au ministre Buchanan, chargé des Affaires indiennes, un subvention de \$2 millions chacun.

Le ministre a refusé l'idée d'une subvention, mais il a en revanche accepté la formule d'un prêt à un taux de plus de 8 p. cent à être remboursé au moment du règlement final ou selon toute autre formule qui pourrait alors être négociée.

Ce prêt doit maintenant être approuvé par le Conseil du Trésor, dont le président est M. Jean Chrétien, ancien ministre des Affaires indiennes. Le Conseil du Trésor approuvera la requête si elle est endossée par M. Buchanan, ce qui est déjà fait.

Donc les Indiens et les Inuits auront leur prêt et peuvent dorénavant s'engager dans une nouvelle étape dans leurs négociations avec le gouvernement du Québec.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE A 1

appel sera très certainement entendu."

L'appel du prélat — tout comme celui qu'on lancé mercredi 33 cinéastes québécois — vient grossir la vague qui se manifeste dans l'opinion publique québécoise en faveur des Haïtiens à qui on refuse le statut d'immigrant ou de réfugié politique.

Dans le communiqué qu'il a fait parvenir aux média d'information, le pasteur diocésain appuie son intervention particulièrement sur l'esprit de la loi qui prévoit une mesure spéciale quand existent soit des "motifs raisonnables de croire que la personne intéressée... sera soumise à de graves tribulations", soit des "motifs de pitié et de considérations d'ordre humanitaire."

en bref

Watergate :
l'ex-chef de la CIA
rappelé d'Iran
pour témoigner

WASHINGTON (AFP-PA) — Le juge John Sirica a ordonné hier, de convoquer M. Richard Helms, actuellement ambassadeur à Téhéran et ancien directeur de la CIA, pour témoigner sur l'attitude de cette agence face aux tentatives d'étouffement du scandale dont sont accusés cinq anciens collaborateurs de M. Richard Nixon.

Le juge a émis cette directive afin de trancher un différend entre l'accusation et la défense au sujet d'un memorandum attribué au général Vernon Walters, directeur adjoint de la CIA, qui ferait état d'informations reçues par l'agence de renseignements pour inciter la sûreté fédérale (FBI) à limiter la portée de son enquête sur le cambriolage du siège du Parti démocrate.

L'importance de ce document vient du fait qu'il est daté du 28 juin 1972, soit onze jours après le raid du Watergate et pourrait ainsi contribuer à préciser le rôle de la Maison-Blanche dans le cover-up.

Les Brésiliens
vont aux urnes

RIO DE JANEIRO (AFP) — Plus de 36 millions de Brésiliens votent aujourd'hui pour élire leurs députés, un tiers de leurs sénateurs et renouveler les Assemblées législatives des 22 Etats du pays.

La campagne électorale en vue de ce scrutin qui se déroule le jour du 85e anniversaire de la proclamation de la République s'est terminée mardi soir dans le calme et l'indifférence populaire. Les candidats appartiennent aux deux seuls partis existant au Brésil: l'Alliance rénovatrice nationale (ARENA), gouvernementale, et le Mouvement démocratique brésilien, dans l'opposition.

Dans l'actuelle législature, l'ARENA a 223 députés sur 364, 59 sénateurs sur 66 et 492 membres sur 767 dans les Assemblées législatives des Etats. L'Etat de Guanabara est le seul qui soit contrôlé par l'opposition depuis 1966.

Ces deux partis ont été constitués après la dissolution par le maréchal Humberto Castelo Branco des treize organisations politiques existant au Brésil jusqu'en 1965.

Nouvelle vague
d'attentats
en Angleterre

LONDRES (AFP) — Une nouvelle vague d'attentats à la bombe a déferlé sur l'Angleterre: en l'espace de cinq heures hier, de 17h30 à 22h30, trois explosions ont eu lieu dans la région de Coventry, le coeur industriel des Midlands.

La première déflagration a ravagé un club de la Royal Air Force à Northampton, provoquant d'importants dégâts matériels mais ne faisant aucune victime. Quelques heures plus tard, la poste principale de Coventry a été secouée par une deuxième explosion. Cet attentat, perpétré 34 ans, jour pour jour après le raid aérien par l'aviation allemande qui avait dévasté la ville, a fait un mort. Un porte-parole de la police a indiqué que la victime, un homme d'une trentaine d'années, se trouvait à quelques pieds de la bombe, qui avait semble-t-il été placée contre un des murs de la poste, au moment de l'explosion.

C'est vers 22h30, qu'un troisième engin a explosé dans l'état-major du Parti conservateur de Solihull, dans la grande banlieue de Birmingham. Un homme et une jeune femme ont été légèrement commotionnés par la déflagration, qui n'a provoqué que des dégâts peu importants.

Aucun de ces trois attentats n'a été précédé d'un avertissement.

Raids et tirs
israéliens
au Sud-Liban

d'après PA, UPI

L'artillerie israélienne et des commandos hélicoptères ont attaqué hier plusieurs villages libanais situés près de la frontière israélienne. Une mosquée a été pratiquement détruite et quatre personnes ont été tuées et une trentaine blessées dans ces opérations.

Israël a confirmé avoir bombardé des installations palestiniennes dans le Sud-Liban et avoir envoyé des troupes dans un village libanais, mais n'a fourni aucun chiffre sur les pertes infligées.

Les forces israéliennes effectuaient ainsi pour la quatrième journée consécutive des opérations militaires contre des objectifs abrités, selon Jérusalem, des terroristes palestiniens. Mercredi soir, des fédératifs avaient lancé des roquettes sur deux villages du nord d'Israël.

Israël exclu du débat sur la question palestinienne

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — Sur l'initiative de son président, M. Abdelaziz Bouteflika (Algérie), l'Assemblée générale des Nations unies a décidé hier soir, par 75 voix pour, 23 voix contre et 18 abstentions, d'empêcher Israël de prendre désormais la parole dans l'actuel débat sur la question de Palestine.

La motion ainsi adoptée par l'Assemblée limite à une seule les interventions de chaque délégation dans le débat sur la Palestine. Or, Israël était inscrit sur la liste des orateurs comme devant avoir la faculté de prendre la parole à chaque séance du débat, ce qui était nullement contraire au règlement. Israël a pris la parole devant l'Assemblée mercredi soir à la suite du discours prononcé durant la

matinée par Yasser Arafat et à ainsi épuisé l'allocation de temps à la tribune qui peut lui être dévolue. La délégation israélienne ne pourra plus prendre la parole qu'en vertu du droit de réponse, c'est-à-dire à la fin des séances lorsque la liste des orateurs inscrits — et autorisés à parler — est épuisée.

Pour mettre en marche le mouvement destiné à empêcher Israël de se faire entendre au moment même où il aurait dû donner la parole au représentant d'Israël, orateur inscrit, le président de l'Assemblée a invoqué l'article du règlement de procédure qui l'autorise à consulter l'Assemblée générale sur une limitation des interventions à la tribune s'il le juge nécessaire. C'est ce qu'il fit avec un ré-

sultat connu d'avance et sous les ovations des bancs de la majorité des délégations.

Parmi les 23 pays qui ont voté contre la motion prononcée par le président de l'Assemblée ont figuré les neuf pays de la Communauté européenne, les Etats-Unis, l'Autriche, le Canada, et les pays scandinaves. Parmi les abstentions figurent le Brésil, la Colombie, la République dominicaine, la Grèce, la Côte d'Ivoire, le Japon, l'Espagne et le Venezuela.

La terre est plate...

Le représentant d'Israël, M. Yosef Tekoah, en soulignant qu'il n'y avait qu'un seul Israël et vingt pays arabes, a protesté avec véhémence contre le parti-pris anti-israélien et l'illégalité de la conduite du président de l'Assemblée. Il a rappelé que M. Bouteflika avait, la veille, illégalement accordé les honneurs réservés aux chefs d'Etat au patron d'une bande d'assassins. Il fut soutenu en termes sobres par le représentant des Etats-Unis tandis que les représentants du Sénégal et de l'Irak vinrent justifier à la tribune ce qui équivalait, en pratique, à une exclusion d'Israël des débats.

Après le vote, le porte-parole de la délégation israélienne a déclaré à la presse que l'affaire était montée à l'avance, que le nom d'Israël, qui avait été enlevé de la liste des orateurs, y avait été remis simplement pour permettre le déroulement du scénario, et que si les Arabes déposaient à l'Assemblée une motion déclarant que la terre était plate, l'Assemblée l'adopterait avec enthousiasme.

M. Frangié

Plus tôt, M. Suleiman Frangié, président du Liban, avait demandé à l'Assemblée générale de rendre justice au peuple palestinien et de l'aider à recouvrer entièrement ses droits nationaux. Le chef de l'Etat libanais a souligné que, ce faisant, l'organisation mondiale ne ferait qu'avancer les échecs de l'histoire et épargnerait au Moyen-Orient et au monde entier des convulsions nouvelles, sans cesse plus graves, plus dangereuses et peut-être plus généralisées.

Précisions de l'OLP

Parlant au nom de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Nabil Shaath a déclaré hier, dans une conférence de presse, que la création d'un Etat laïque et démocratique en Palestine dans lequel vivraient Arabes, Juifs et Chrétiens était l'objectif à long terme de l'OLP et la condition d'une paix durable, mais que l'OLP n'envisageait pas une telle solution pour un avenir prochain.

révolutionnaire japonais contre l'ambassade des Etats-Unis à Tokyo n'était pas inquiétante. Nous avons confiance dans la capacité des autorités japonaises à garantir une telle sécurité pendant la visite du président, a-t-il dit.

Il est rumeur
d'un complot
à Lisbonne

LISBONNE (AFP) — Des rumeurs faisant état de la préparation d'un coup d'Etat contre-révolutionnaire au Portugal circulent avec de plus en plus d'insistance à Lisbonne et alimentent les conversations dans les milieux politiques et diplomatiques.

La presse s'en est fait l'écho hier et, selon le journal A Capital, le déploiement d'effectifs militaires la nuit dernière à Lisbonne et dans sa région et les opérations menées dans le cadre de l'enquête consécutive aux événements du 28 septembre, ont été à l'origine d'une certaine panique parmi la population.

Cependant, certaines personnes connues pour leurs sympathies de droite ne nient pas que quelque chose se prépare et certaines dates sont parfois avancées pour la réalisation d'un coup contre-révolutionnaire.

Les ambassades américaine et soviétique attaquées à Tokyo

TOKYO (AP) — Les premières manifestations violentes contre la venue, la semaine prochaine, du président Ford au Japon ont eu lieu hier: des extrémistes ont en effet fait exploser des bombes incendiaires aux ambassades des Etats-Unis et d'Union soviétique.

Neuf policiers auraient été blessés, la plupart en affrontant les manifestants casqués de rouge. Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré qu'il avait été informé que trois ou quatre diplomates soviétiques avaient été blessés. Les Soviétiques ont refusé de parler avec les journalistes.

La police a annoncé qu'elle avait arrêté cinq membres de la Ligue de la jeunesse marxiste à l'ambassade américaine et trois à l'ambassade soviétique.

Les cocktails Molotov n'ont pas fait de dégâts importants dans les deux ambassades.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a dénoncé ces agissements et a ajouté que la police prenait toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité du président Ford pendant son séjour.

Le nombre de policiers mobilisés pour assurer cette sécurité a été porté de 100.000 à 160.000.

A Washington, le gouvernement américain s'est déclaré confiant que les autorités japonaises sauront garantir la sécurité du président Gerald Ford et de sa suite pendant sa visite à Tokyo, la semaine prochaine.

M. Robert Anderson, porte-parole du département d'Etat, a déclaré que l'attaque lancée hier par un groupe

Ford défend Rockefeller qui promet de limiter ses cadeaux privés...

WASHINGTON (AFP, PA, UPI) — Tout en défendant les dons qu'il a déjà faits à des amis et à des politiciens, M. Nelson Rockefeller s'est engagé hier à réduire considérablement ses dons privés s'il était confirmé à la vice-présidence.

Pendant que M. Rockefeller était interrogé pour la deuxième journée devant la commission des règlements du Sénat, le président Ford réaffirmait sa confiance au vice-président désigné et critiquait le Congrès pour sa lenteur à se prononcer sur la nomination.

Parlant à Phoenix, Arizona, M. Ford a dit qu'il était temps que le Congrès prenne une décision et affirmé qu'il n'est pas question qu'il retire la nomination de M. Rockefeller. Il a même demandé l'adoption d'une nouvelle loi ou d'un amendement à la constitution pour accélérer la procédure de confirmation des vice-présidents à l'avenir.

Témoignage
de Goldberg

Hier, M. Arthur Goldberg, ancien juge à la Cour suprême, a également témoigné devant la commission sénatoriale des règlements, qui enquête sur la désignation de M. Rockefeller. M. Goldberg a dit qu'il n'était pas satisfait des explications fournies par M. Rockefeller à propos d'un livre peu flatteur pour lui publié lors d'une campagne électorale pour le poste de gouverneur de l'Etat de New York, mais il a ajouté qu'il ne lui appartenait pas de se prononcer sur la nomination de M. Rockefeller. Ce dernier avait déclaré mercredi qu'il était humilié et embarrassé quant à son rôle dans l'affaire de la publication de ce livre.

Tout en défendant les dons qu'il a déjà faits, M. Rockefeller a promis hier de réduire considérablement ses dons privés s'il était confirmé à la vice-présidence.

Promesse écrite

M. Rockefeller a même fait une promesse écrite. Il a stipulé deux exceptions: des cadeaux d'un montant nominal à l'occasion de mariages, à Noël, et à l'occasion d'anniversaires.

Comme M. Rockefeller suggérerait qu'on lui permette de faire des dons à des personnes en difficulté, le sénateur Claiborne Pell (démocrate, Rhode Island) lui répondit que n'importe quel don pourrait se justifier

par de pareilles considérations. Le sénateur suggéra à son tour que M. Rockefeller s'engage à ne faire des dons qu'à des personnes malades. M. Rockefeller accepta la suggestion.

Selon un sondage de l'organisation

Louis Harris, le public américain n'approuve pas la nomination de M. Rockefeller à la vice-présidence, mais estime que lui et sa famille ont donné généreusement à des oeuvres méritoires.

Nixon a quitté l'hôpital

LONG BEACH, Californie (AFP) — M. Richard Nixon a quitté hier l'hôpital de Long Beach, où il avait

été admis il y a 23 jours pour soigner une phlébite chronique.

L'ancien président, vêtu d'un py-



M. Richard Nixon quitte sa chaise roulante pour monter dans la voiture qui devait le conduire à sa résidence de San Clemente, où il poursuivra sa convalescence.



Le délégué d'Israël proteste

M. Josef Tekoah (à droite), délégué d'Israël à l'ONU, explique aux journalistes que la décision de l'Assemblée générale de limiter à une fois l'intervention de chaque pays au débat sur la Palestine, équivalait à imposer le silence à son pays, tout en permettant aux pays arabes, qui sont vingt, de nombreuses interventions.

Jamais Israël n'a paru aussi isolé

par Fernand BEAUREGARD
envoyé spécial de LA PRESSE

NATIONS-UNIES (N. Y.) — Ouvert mercredi le 13 par le spectaculaire performance de Yasser Arafat, le débat de l'Assemblée générale sur la Palestine doit se poursuivre jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

A mon avis, il pourrait tout aussi bien se terminer aujourd'hui même, sans que son aboutissement en soit modifié d'un iota.

Cet aboutissement, prévu, prévisible et inéluctable, ce sera l'adoption par un vote fortement majoritaire d'une résolution qui confirmera les décisions du sommet de Rabat accordant à l'OLP le statut de "seul représentant légitime du peuple palestinien" et le mandat pour établir une "autorité nationale palestinienne" sur toute parcelle de territoire actuellement occupée par Israël et qui, par la voie pacifique ou celle des armes, sera évacuée par l'Etat sioniste.

Que le président de l'Assemblée générale, l'Algérien Bouteflika, soit "biaisé", "tendancieux", "venu à la cause de l'OLP", comme le proclame à satiété le représentant d'Israël Joseph Tekoah, c'est fort possible, et, d'une certaine façon, c'est même logique. Et l'observateur impartial, s'il est possible d'être impartial dans ce débat, serait enclin à donner raison au porte-parole israélien, surtout s'il a étroitement surveillé le comportement de M. Bouteflika, tant à la mémora-

ble séance d'ouverture de mercredi qu'à celle d'hier après-midi.

Mais avec ou sans l'aide du président, cette Assemblée générale, depuis le moment où, par un vote de 105 voix contre quatre et 20 abstentions, invitait le révolutionnaire Arafat à sa tribune, s'était résolument, et l'on pourrait même dire passionnément, rangée dans le camp palestinien.

On parle beaucoup de l'isolement d'Israël au sein de la famille internationale. Jamais cet isolement n'a été si éloquent, si brutalement manifeste qu'aux dernières séances de l'Assemblée générale.

Totale solitude

Les interventions du Dahomey, de la Syrie, de l'Irak, du Sénégal, de la Mauritanie, toutes hostiles à Israël, ont été saluées d'applaudissements nourris.

Tekoah se présente à la tribune, les bancs se vident, et son intervention terminée, il regagne son siège dans un silence sépulcral. Le même sort est réservé à l'ambassadeur Scall des Etats-Unis, venu appuyer son allié israélien.

Même spectacle de totale solitude dans les halls où se massent les délégations à la fin des séances. Le groupe de diplomates israéliens n'a pas à se frayer un chemin, il s'ouvre devant eux.

Les rares alliés de l'Etat sioniste semblent étrangement absents. Sauf pour les USA, aucun autre pays n'a jusqu'ici pris la parole, ne fût-ce que pour tempérer le climat violemment anti-Israël dont l'ONU est aujourd'hui imprégnée.

Le vilain...

Quoi que fasse la délégation israélienne, quels que soient les appuis que l'on voudra bien lui accorder, les "dés sont pipés".

Dans cette Assemblée générale, le combattant palestinien est le héros, le sioniste israélien est le vilain.

Le scénario est écrit jusqu'à la dernière réplique, il est trop tard pour en changer le texte.

Israël est condamné d'avance à perdre ce débat.

Cuba fait
un accueil
chaleureux
à Arafat

LA HAVANE (AFP) — M. Yasser Arafat, leader de l'Organisation de libération de la Palestine, a reçu hier une chaleureuse accolade de Fidel Castro à son arrivée à La Havane, où il aura plusieurs entretiens avec les dirigeants cubains.

Pendant que les deux leaders échangeaient les premiers mots, plusieurs centaines de Cubains, massés sur la terrasse de l'aéroport, acclamaient Arafat en brandissant des drapeaux palestiniens et cubains. Un gigantesque portrait du leader palestinien avait été placé sur la principale façade de l'aéroport ainsi qu'une longue banderole souhaitant la bienvenue en arabe au frère Arafat, distinction que le protocole cubain réserve généralement aux chefs d'Etat et de gouvernement.

De source proche de la délégation qui accompagne Arafat, on indiquait que son séjour à Cuba pourrait être de deux ou trois jours.

Cette rencontre est la deuxième des deux leaders révolutionnaires. Ils s'étaient en effet rencontrés une première fois à Alger en septembre 1973 à l'occasion de la 4e conférence au sommet des pays non alignés.

chez eux, chez nous

Les dirigeants d'une équipe de l'Association Mondiale à Montréal mèneraient leur barque sur une mer tourmentée parce qu'elle croiserait d'abord et avant tout, le fer avec les Canadiens, non seulement la formation la plus prestigieuse du hockey mais également un empire riche toujours doté malgré certains reculs, de moyens d'action foudroyants.

L'amateur de hockey de la Métropole est peut-être le plus gâté du pays. Par suite des éblouissants et interminables succès sur le continent, dans quelque sport que ce soit, il ne s'accommoderait guère des Stags du Michigan. Il considérerait sans doute cette invasion comme une insulte à son intelligence.

Une expérience assez récente prouve tout de même que la ville de Jean Drapeau ne prise guère une équipe no 2.

Qu'on se rappelle les Voyageurs de Montréal inscrits dans une ligue américaine alors puissante, équipe bourrée de talents avec les têtes d'affiche de Pierre Bouchard, Ken Dryden, Réjean Houle et Marc Tardif.

Partout où le jeune circuit s'est frotté avec la Ligue Nationale de Hockey, l'intrusion s'est soldée par un échec, sauf peut-être à Vancouver où Jim Pattison, à coups de millions, fait la lutte à des Canucks en remontée.

Les super-villes sont recherchées par les grands circuits en vue des contrats de télévision. Mais l'AMH s'est mis un sérieux doigt dans l'oeil en s'installant à Detroit où les Red Wings ont déjà de sérieux ennemis. Les Stags ne font que souligner la maladresse de se heurter de face avec la LNH. Pour réussir cet exploit, il est essentiel de faire des investissements insensés, sans garantie de succès, comme les Toros de Toronto et les Blazers de Vancouver.

CLAUDE LAROCHELLE
"Le Soleil" du 13 novembre

la cerise sur le sundae

Messieurs,

Je prendrais bien volontiers le poste de "Chef de pupitre" pour un instant et dédierais la "Cerise sur le sundae" aux producteurs de hockey du réseau T.V.A.

Non plus de voir les iconoclastes de la rue Alexandre De Séve, qu'encore l'on nous projette des pseudo-commentateurs à la gestion pénible et aux réponses qui le sont encore plus.

A ce que je sache, la partie du 10 novembre 1974, fut marquée de 7 buts: Lors du générique de la fin de match, ces "Lumières" de T.V.A. n'ont cru bon que de montrer des attaques sauvages, des grandes chevauchées, des combats de boxe, dignes des plus mauvais western-spaghetti.

Et l'on se scandalise devant la boucherie de nos québécois, protestataires de l'inflation, que l'on nous invective des gestes des plus bas instincts, que ces chers messieurs veulent bien nous montrer.

Bud Zdorov
Claude Royer
55, St-Laurent apt. 4
Longueuil, P.Q.

ite, missa est

M. Pierre Foglia, j'ai été vraiment surpris de lire dans le journal dont vous travaillez (La Presse), une colonne au complet mettant en vedette mon nom et mes erreurs que je fais quand je prépare un programme de boxe à Montréal.

Pierre, il faut admettre que le Spiritis ou les spéris, appelez cela comme vous voulez est très fort physiologiquement puisque vous étiez en Afrique au Zaïre dernièrement pour contraindre ce combat Foreman-Ali et vous avez pris la peine d'écrire sur mon nom et dire que vous étiez dans le feu de l'action avec tout l'intérêt d'Ali-Foreman, alors c'est signe que mon nom hantait vos esprits, et cela même à plusieurs centaines de milles de mon Royaume.

Pierre, en plus de parler de la publicité qui entourait ce combat, et des serpents à sonnettes, des rhinocéros, etc., vos pensées sont revenues vers moi, alors j'ai mon voyage et je n'ai pas été capable de m'empêcher de répondre à votre chère lettre.

En premier, je ne suis pas un écrivain, je ne vais pas chercher des grands mots longs comme le bras venant de la France ou de l'Italie car je suis un Canadien français et j'écris en français lorsque je prépare mes communiqués pour mes programmes de boxe que je présente à Montréal depuis les 12 dernières années, car ce sont des Canadiens français qui lisent les textes que j'envoie aux journaux français du Québec, et je suis heureux comme cela car si j'étais trop instruit je serais millionnaire avec le sens de la publicité que je possède et vous ne réussiriez même pas à avoir une entrevue avec moi d'une heure tous les trois ans, pour parler de mes défauts, alors vaut mieux que je sois comme je suis pour votre intérêt personnel.

Parlons de votre chère lettre. En premier, vous débutez, "Mon cher vieux clown". Pourquoi ce surnom, la raison est bien simple, ce sont les succès fantastiques que je récolte qui en font faire une dépression nerveuse à plusieurs dont spécialement des

journalistes du journal La Presse qui n'écrivent jamais une seule ligne sur les combats que je présente à Montréal à l'exception d'un ou deux jours avant la date d'un important combat vous passez quelques lignes pour avertir vos lecteurs qu'il n'y a pas une rancune contre la boxe à votre journal.

Ensuite tu mentionnes, toi Régis tu fais ton sale boulot tout seul, tu délirais, tu chavires, tu fais des fautes dans tes communiqués, l'essai de nous acheter avec un cent piastres ou une bouteille de cognac, tu es merveilleusement et complètement fou, mais tu fiches la paix aux boxeurs, ce qui veut dire que je ne tente pas d'arranger de combat.

Réponse: Mon Cher Pierre, en premier je sais que tu connais mes capacités de promoteur, tu fais cela pour écrire à part des autres car si tu étais meilleur que moi en publicité ce serait toi qui serais promoteur à ma place et tu n'aurais pas risqué d'aller te faire piquer par les serpents venimeux en Afrique, tu aurais été

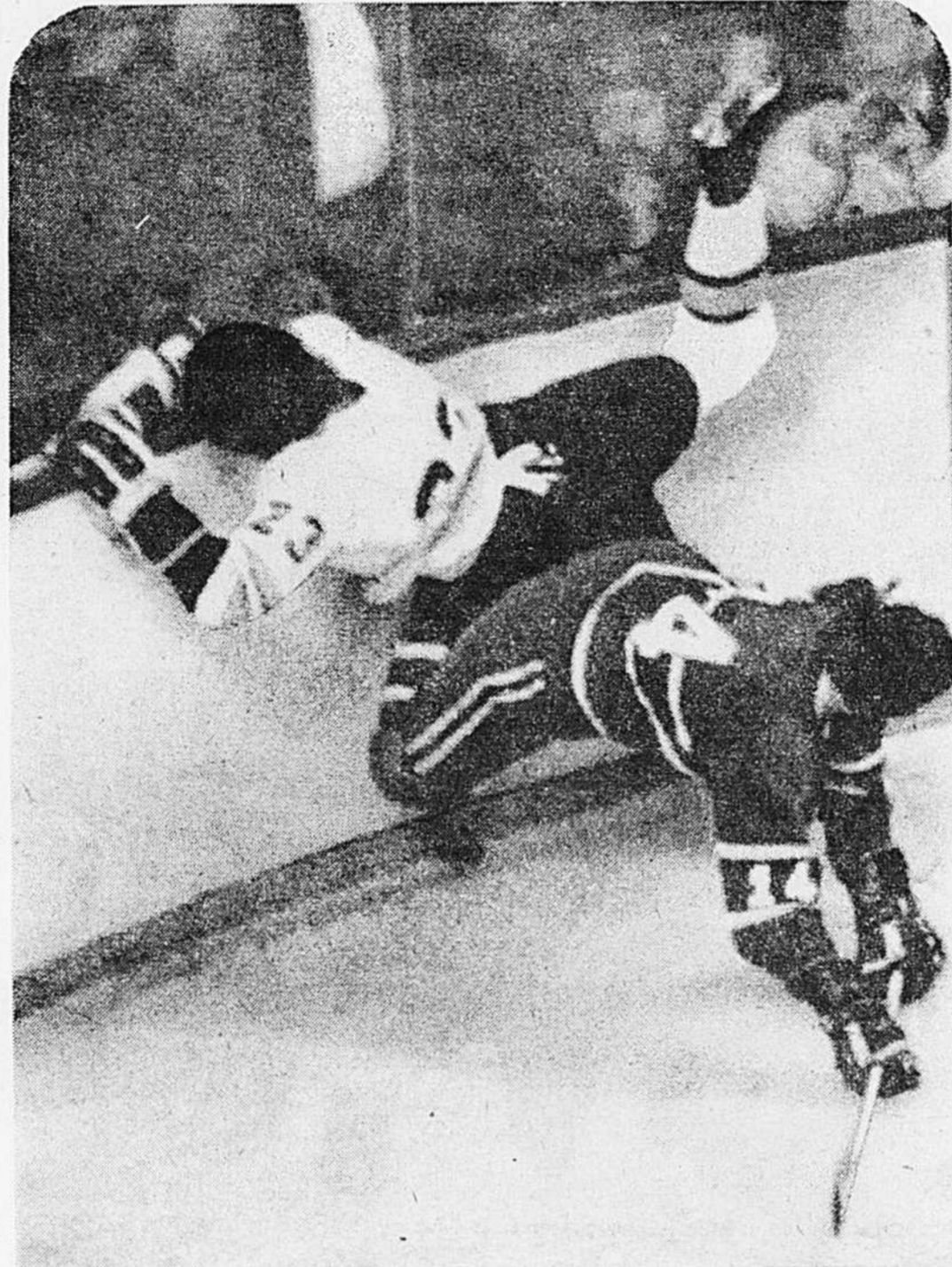
promoteur au Québec de ce combat sur écran géant, mais tu es journaliste et tu dois aller où tes patrons t'envoient, même au risque de ta vie dans une jungle infestée de vermine.

Au sujet que je fais des fautes, je te le répète, je dois demeurer comme je suis sinon tu ne pourrais jamais avoir d'entrevue avec moi car je serais peut-être à Hollywood comme scénario.

Au sujet que j'ai déjà essayé d'acheter un journaliste de La Presse tu mens carrément car je n'ai jamais eu une seule ligne écrite en bien sur les programmes que je présente à Montréal, et je ne suis pas du tout intéressé à jeter mes cent piastres à l'eau.

Au sujet que j'offre aussi une bouteille de cognac, c'est faux car je ne risquerais jamais de t'en apporter une car s'il fallait que tu l'envales avant d'écrire sur mon compte, tu mentionnerais sûrement que je devrais être enfermé à l'asile pour arriéré mental et que je suis un homme dangereux en liberté civile. Là!

Régis LEVESQUE



"Qu'ils me fassent jouer puis y vont voir", disait Mario Tremblay il y a deux Sport Hebdo de cela. Rappelé par les Canadiens dans la nuit d'hier, le jeune athlète de 18 ans a tenu parole et a laissé sa carte de visite à plusieurs Big Bad Bruins, dont Bobby Orr et Al Sims (notre photo). Il s'est de plus fait voler deux buts par le défenseur Dallas Smith et le gardien Gilles Gilbert.

photo UPI

Savard: sage remarque

BOSTON — Glen Sather se dirige vers le banc des pénalités à mi-chemin en troisième période. Le Canadien malmené depuis le début de l'engagement doit subir pour la septième fois dans le match le redoutable jeu de puissance des Bruins de Boston.

Six rangées derrière le banc du Tricolore, Sam Pollock valse sur son siège, s'éponge le front, grimace. Un but des Bruins déclencherait inévitablement le compte à rebours.

Son chauffeur privé, Roland Marcell, a déjà quitté le Garden de Boston afin d'avancer la voiture devant la porte. Pollock regarde l'horloge, le juge de lignes échappe le disque entre les bâtons de Pete Mahovich et Phil Esposito. Les Bruins contrôlent bien le jeu, il y a mêlée devant le filet de Ken Dryden et dans un geste précipité, Mahovich, par mégarde, dirige un tir sur son propre gardien.

Pollock blanchit, ferme les yeux. Le jeu reprend à la gauche de Dryden. Pollock ne peut plus supporter ce spectacle à haute tension.

Pendant que Hodge contrôle le disque dans le coin de la patinoire, le pauvre Sam tourne la tête en direction du territoire des Bruins et contemple le gardien Gilles Gilbert au repos.

Le jeu de puissance des Bruins finalement avorte et le Canadien, par la suite, contrôle le match.

Après le match, le directeur-gérant affichait un large sourire. Le Canadien l'avait emporté et les recrues Doug Risebrough et Mario Tremblay ont confirmé par leur lutte acharnée les rapports qu'on lui avait mis sous les yeux après la débandade de mercredi soir.

Pollock se félicitait d'avoir entendu les cris de détresse de Ruel et de Bowman.

Cette décision peut avoir d'autres répercussions si un hockeyeur tel que Murray Wilson persiste à se baigner dans la médiocrité, dans l'insouciance.

Lefley a été refoulé au dernier rang par ordre de compétence, hier soir. Personne n'a mentionné son nom à l'issue du match d'hier. Personne, mais il était facile de lire la pensée des vétérans.

"Nous avons gagné le match parce que nous comptons dans notre formation deux jeunes joueurs motivés, combattifs, venus ici à Boston pour accomplir le travail que l'on exige d'un athlète professionnel," commentait Serge-A. Savard.

Pollock aurait confié à ses principaux lieutenants qu'il avait abandonné pratiquement l'idée de compléter une transaction pour améliorer son équipe. Il juge qu'il possède les forces nécessaires à Halifax pour rebâtir l'image de son équipe, salie par l'insouciance de quelques-uns.

...et la décision de remplacer Lefley par une recrue de 18 ans démontre qu'il fait partie de ce groupe sans aucune conscience professionnelle.

Yvon PEDNEAULT

Ça, c'est du sport!

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

No 2
HORIZONTALEMENT: 1) La clé de l'attaque. 2) Transpire. Lettres du Canadien. 3) Ils sont à la fois les guides, les policiers et parfois les amis des joueurs. 4) Lettres de champion. Chez le sportif, elle

est provoquée par un effort violent. 5) Une légumineuse peu recommandée aux athlètes car elle fait grossir. Déshabillée. Lettres de gymnase. 6) Le sportif y refait en principe ses forces. Exclamation. 7) Un mordu de la corrida.

8) Un sport qui n'est pas terre à terre. Voyelles jumelles. Infinitif. 9) Augmenter l'allure. 10) On dit qu'il y en a un pour les ivrognes, y en a-t-il un pour les sportifs? Petite boîte. Pronom personnel. 11) Diminutif de prénom. Ce ne serait vraiment un exploit sportif que de traverser ce fleuve français à la nage. Règlement. 12) N'attirent pas les skieurs. C'est en quelque sorte un sport qui peut coûter la vie.

VERTICALEMENT: 1) Fait des heureux à Blue Bonnets. Sur la ceinture d'un sportif. 2) Participe gai. Elle est rouge à Philadelphie. 3) Permet de marquer le but. 4) Diminutif familier d'un gardien du Detroit. Un disque qui ne se lance pas. 5) Trois fois. A donné naissance à plusieurs sports. Soutient le muscle. 6) Démonstratif. 7) Bobby Hull l'est. Se promène. 8) Provoque la pointe au côté chez le coureur. Fait partie des Islanders. 9) Période. Multitude. 10) Article. Exclamation. Parcours des yeux. 11) Un arbitrage peut l'être. Prénom d'un ancien instructeur du Tricolore. 12) Crochets. Traduction idiote du prénom de cet ancien instructeur du Tricolore.

J.-C. T.

tribune libre

ELLE AIME TRAIT ET BAILLY

M. Michel Blanchard, Directeur des sports

Je tiens à féliciter votre journal pour l'engagement de votre nouveau journaliste, Jean-Claude Trait, un Français à ce qu'on m'a dit.

Nous avons bien aimé l'article qu'il a fait sur Jean-Maurice Bailly, qu'il nous a montré sur un jour nouveau. Depuis ce temps, nous devons nous livrer à toutes sortes d'acrobaties pour écouter à la fois son émission à la radio et celle de Madame Payette à la télévision.

Pour revenir à Trait, nous avons bien aimé ses flashes qui sont presque aussi bons que les Flashes de Guy. Est-ce vrai qu'il était à la section Arts et Lettres de LA PRESSE auparavant? Dans ce cas, nous trouvons qu'il a bien fait de passer aux sports car votre section est la plus vivante de LA PRESSE.

Félicitations Jean-Claude. Lâchez pas les gars... et Liliane aussi.

Jeannine LEDUC,
1500 Ouimet, Saint-Laurent.

NDLR: En effet, Jean-Claude Trait appartenait à la section intellectuelle de LA PRESSE auparavant. Merci de vos bonnes paroles et n'oubliez pas le Népal.

SCANDALISE PAR LE HOCKEY

M. le Rédacteur

Nous avons vu dimanche le 10 novembre un bien triste spectacle en ce jour du Seigneur. Nous avons vu six joueurs de hockey dans un combat de boxe et les arbitres incapables de les séparer. Samedi le 9 novembre, nous avons vu aussi de la boxe entre les joueurs. Le sport du hockey est maintenant mort. Qu'il disparaisse de la TV au plus tôt.

S. MARSAN,
Sainte-Agathe.

Shanghai, superville industrielle sans pollution

Shanghai, le plus grand centre industriel de Chine, échappe presque totalement au problème de la pollution industrielle dont souffrent la plupart des métropoles étrangères de cette dimension.

Du sixième étage de l'hôtel de la Paix, situé en plein centre de la ville et où sont logés les étrangers de passage, la visibilité à l'oeil nu porte par temps clair, au-dessus des maisons basses dont est composée Shanghai en majorité, à quelque 50 milles.

Cette exceptionnelle clarté de l'atmosphère pour une ville qui, avec 12.000.000 d'habitants est devenue l'année dernière, selon certaines estimations, la plus grande métropole du monde avant Tokyo, est due d'abord au nombre ridiculement bas des voitures pour une population de cette importance — la très grande majorité des habitants circulent à bicyclette comme dans le reste de la Chine. D'autre part, une vaste opération de décentralisation industrielle a été entreprise dès la fin des années cinquante.

L'agglomération proprement dite de Shanghai est entourée d'une dizaine de villes satellites, édifiées à partir d'anciennes bourgades de dimensions modestes et dont la population est exclusivement affectée à la marche d'industries implantées à proximité.

Ces villes ne sont autres que des cités ouvrières où les activités extra-

industrielles ne subsistent que dans la mesure où elles sont directement utiles à la vie quotidienne de leurs habitants.

Prenons l'une d'entre elles par exemple, Min Han, dans le district de Pén Shao Yuan. Fondée en 1958 pendant la période du grand bond en avant, elle abrite 50.000 personnes dont 27.000 sont des ouvriers, femmes et hommes. On compte quelque 20.000 enfants et le nombre des personnes âgées est extrêmement bas, de l'ordre de 3.000 environ.

Il s'agit pour la plupart de familles venues d'autres régions, et la moitié des ouvriers, soit 12.000 personnes environ, ne vivent pas avec leur conjoint et enfants. Ils leur rendent visite une fois par semaine à Shanghai ou ailleurs.

Ces visites familiales constituent le motif essentiel des déplacements entre Min Han et Shanghai — éloignées d'une vingtaine de milles — la population trouvant sur place tous les services essentiels dont elle peut avoir besoin: une quarantaine de magasins du type supermarché, deux hôpitaux dont un de 400 lits où peuvent être effectuées les interventions chirurgicales mineures, plusieurs écoles primaires et instituts d'enseignement secondaire, une dizaine de crèches où sont gardés les enfants en bas âge quand leurs parents sont au travail, plusieurs restaurants, dont un ouvert

jour et nuit, un cinéma et un théâtre, un stade, une piscine municipale et une bibliothèque publique.

On note même un restaurant pour musulmans et une pharmacie traditionnelle vendant des onguents et potions à base d'herbes médicinales.

La ville de Min Han échappe de plus elle-même à la pollution, la majorité de ses habitants employant aussi la bicyclette comme moyen de transport et les industriels qu'elle dessert étant à l'écart des zones habitées.

Ces industries consistent en quelque quinze usines dont principalement des centres de construction d'équipement lourd et de machines-outils, une usine de roulements à billes, une usine de pompes hydrauliques, une usine de matériel d'imprimerie et des centres de fabrication d'éléments de centrales thermiques tel que chaudières, turbines, etc.

D'aspect, Min Han n'a rien de commun avec la ville de Shanghai dont l'architecture en grande partie européenne est le témoin permanent de la présence étrangère passée. Min Han est à proprement parler une cité ouvrière aux grands blocs d'habitation uniformes alignés le long de rues tracées à l'équerre.

Dans ces très modestes logements communautaires de cinq à six étages, les familles vivent à raison de quatre personnes — enfants et parents —

dans une même pièce en moyenne. Elles partagent salle d'eau et cuisine avec une ou deux autres familles locataires et le prix du loyer, pour un salaire mensuel moyen de \$30 environ varie entre \$2 pour une seule pièce et \$3.50 pour trois pièces (6 personnes).

Mais la décentralisation industrielle de Shanghai s'étend au-delà des villes satellites dans les communes populaires proches où sont implantées de petites industries de types variés.

L'une d'entre elles, Tan Huan, établie sur le territoire de la municipalité de Shanghai, comporte quelque

dix industries ou activités artisanales à l'échelle de la commune qui fournissent directement à ses 23.000 habitants certains biens d'usage courant.

Une partie de la production est en outre dirigée sur d'autres communes populaires de la région ou bien est expédiée dans les centres de vente de Shanghai même.

Les industries de la commune de Tan Huan, dont le fonctionnement est assuré par ses membres mêmes, se divisent en fabrique de produits chimiques (détergents, lessive, teinture, insecticides), laboratoire pharmaceutique

pour fabrication de remèdes à base de plantes médicinales cultivées dans la commune, manufacture d'instruments de mesure de précision, fabrication et réparation de matériel agricole, fabrication de barques à fond plat pour les transports sur les 9 canaux de la commune, confection de vêtements, petit tissage de coton et atelier de broderie.

Cette dispersion des activités industrielles sur toute la superficie de la municipalité de Shanghai qui s'étend sur un total de quatre milles — prin-

Agence France Presse

Un autre plan Kissinger pour contrer l'action des producteurs de pétrole

CHICAGO (AP) — M. Henry Kissinger, a demandé hier que l'Europe occidentale et le Japon se joignent aux Etats-Unis immédiatement pour résoudre la crise de l'énergie, faute de quoi le chaos international s'instaurera et l'Occident finira par perdre sa liberté.

Dans un discours préparé pour un dîner de collecte de fonds, M. Kissinger s'est adressé en termes assez vifs aux pays industrialisés plus qu'aux pays producteurs de pétrole.

"C'est notre liberté qui, en définitive, est en jeu, a-t-il dit, et ce n'est que par des actions concertées des démocraties industrialisées qu'elle sera maintenue."

M. Kissinger a tracé les grandes lignes d'un programme en cinq points

pour régler à la fois le problème des approvisionnements en pétrole et celui de l'utilisation des surplus monétaires accumulés par les pays producteurs.

Comme pour souligner l'importance que le secrétaire d'Etat attache à la solidarité des pays industrialisés, un seul des points de ce programme porte sur les pays producteurs.

Les cinq points sont:

1. Accélération des programmes nationaux de conservation de l'énergie, d'abord par une réduction de la demande, afin que la dépendance du pétrole importé soit réduite au cours des dix ans à venir à moins d'un cinquième de la consommation totale d'énergie du monde industrialisé.

2. Poursuite de la mise en valeur de la nouvelles réserves pétrolières et

autres sources d'énergie.

3. Mise au point d'un système visant à sauvegarder le système financier international, actuellement soumis à la pression intolérable de prix pétroliers trop élevés.

4. Les pays industrialisés doivent continuer à aider, au moins au niveau actuel, les pays en voie de développement qui sont les plus frappés par la hausse des prix du pétrole. M. Kissinger met l'aide alimentaire dans cette catégorie.

5. Quand les pays consommateurs — et seulement à ce moment — auront pris quelques mesures collectives en vue d'une solution durable, les pays arabes pourront être invités à une conférence pour établir des relations justes et durables.

Pacifique Canadien : les grévistes renient leurs dirigeants

Même si une centaine de manutentionnaires et de préposés aux guichets ont manifesté, hier, les trains des Chemins de fers nationaux et du Pacifique Canadien ont continué à rouler normalement.

Les manifestants s'étaient donnés rendez-vous rue Metcalfe, en face de la station radiophonique CKAC, où ils ont demandé à rencontrer Mathias Rioux.

D'après les grévistes, leurs dirigeants syndicaux marchent avec les patrons et ils sont "tannés" d'être dirigés par une union américaine.

Ils parlent même de former un syndicat parallèle et de "congédier" ainsi leurs représentants syndicaux actuels.

Le syndicat a accepté un montant de \$350 pour indexer les salaires tandis que les grévistes demandent \$750.

Les manifestants étaient surveillés par quelques policiers. Ceux-ci n'ont pas été appelés à intervenir et aucun incident n'a été signalé.

Quatre fois exquis à bon prix...

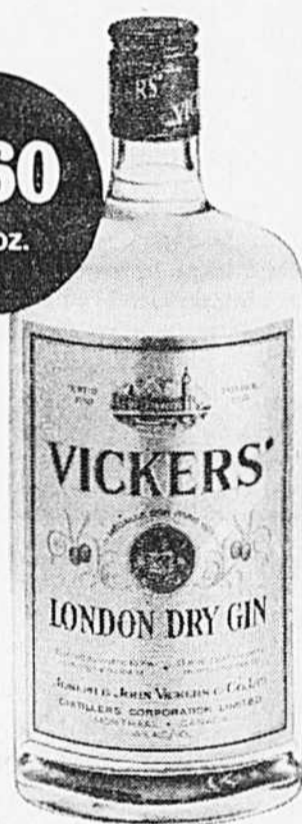


\$5.75
25 oz.

Three Star Whisky Canadien:

Un whisky de qualité, léger, à saveur riche et veloutée, vieilli en fût de chêne blond. Nouveaux prix très alléchants.

\$5.75 25 oz. \$2.55 10 oz. \$9.15 40 oz.



\$5.60
25 oz.

Vickers London Dry Gin:

Le bon goût naturel du vrai London Dry Gin. Sec et moelleux. Nouveaux prix très alléchants.

\$5.60 25 oz. \$8.60 40 oz.



\$5.90
25 oz.

Tropicana Rhum Blanc:

Doux et rafraichissant comme la brise des îles. C'est clair... son arôme est des plus délicats. Nouveaux prix très alléchants.

\$5.90 25 oz. \$2.95 12 oz. \$9.10 40 oz.



\$6.05
25 oz.

Nikolai Vodka:

Le caviar des vodkas. Agréablement douce et si romantique. Maintenant disponible à un nouveau prix très alléchant.

\$6.05 25 oz. \$9.35 40 oz.

LES CONCESSIONNAIRES HONDA CIVIC DE CETTE REGION.

- CIVIC MOTOR SALES LIMITED
645, Lakeshore Drive
- DORVAL 636-0470
- RAINVILLE AUTOMOBILE
195, 1ère Avenue
- ILE PERROT 453-8416
- SIGI MOTORS LIMITED
37, boul. Sainte-Rose
- LAVAL 861-6110
- VERCHERES AUTO INC.
109 ouest, boul. Curé-Poirier
- LONGUEUIL 679-4710
- LA BARRE MOTORS INC.
14,750, boul. Gouin
- PIERREFONDS 620-0250
- LOMBARDI AUTOMOBILE INC.
7965, boul. Langelier
- SAINT-LÉONARD 324-5542
- RALLYE MOTORS LIMITED
0101, Clément
- VILLE LaSALLE 364-1121
- LALLIER AUTOMOBILE INC.
597, Notre-Dame
- REPENTIGNY 581-7571
- SIGI MOTORS LIMITED
1124, rue Bleury
- MONTREAL 861-7888

La Honda Civic
L'automobile réinventée.



CONCOURS presse.atout

TOUTES LES SEMAINES
10 PRIX DE \$100

250 billets de SUPER-LOTO

distribués parmi les abonnés de LA PRESSE!
IL SUFFIT D'ÊTRE ABONNÉ PAR PORTEUR, RIEN D'AUTRE...



Tous les abonnés de LA PRESSE ont un atout. C'est leur numéro d'abonné. Ce numéro-atout est précieux: s'il paraît dans ces pages, il vaut à son détenteur \$100 ou un billet de Super-Loto (qui peut valoir \$200.000...).

C'est un concours impartial: c'est l'ordinateur de LA PRESSE qui choisit les numéros gagnants, selon des méthodes semblables à celles qu'utilise la Régie des loteries et courses du Québec.

Les gagnants de prix de \$100 doivent communiquer leur nom et leur adresse au numéro suivant: 874-7301 (pas plus d'une semaine après la parution). Les gagnants de billets de Super-Loto recevront leur billet automatiquement (accordez toutefois quelques semaines de délai).

LE LUNDI ET LE VENDREDI:
5 PRIX de \$100 et 25 BILLETS de SUPER-LOTO CHAQUE FOIS

LE MARDI, LE MERCREDI, LE JEUDI et LE SAMEDI

50 BILLETS de SUPER-LOTO

*abonnés par porteur 5 ou 6 jours par semaine

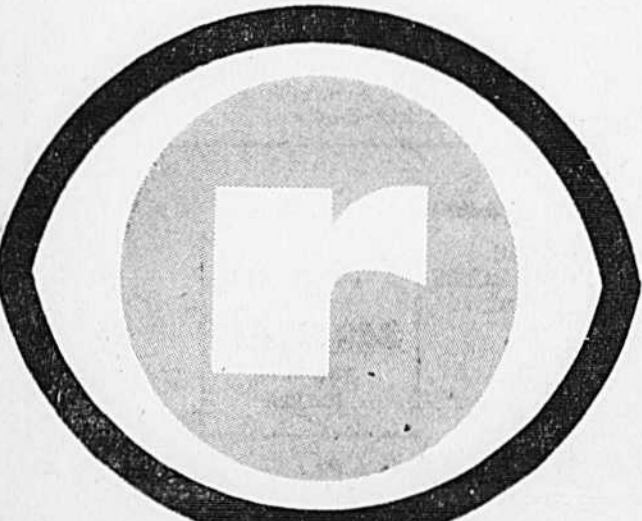
ATOUTS GAGNANTS DU JOUR:		
Les 5 abonnés dont les numéros apparaissent ci-dessous gagnent chacun \$100. D'ici une semaine, ils devront téléphoner à LA PRESSE à 874-7301.	Les 25 abonnés dont les numéros apparaissent ci-dessous gagnent chacun un billet de SUPER-LOTO. Ils seront rejoints par téléphone.	
215226B00	213208L05	227388S04
219325M04	214195C00	229005D01
222124C02	215510C06	230817B12
239807L00	216066H00	230929D07
278720S00	217106L00	231052C02
	219372M00	232139L02
	219389A00	233070C00
	221703B03	240046D07
		243155J02
		246250T01
		246335P03
		246620D01
		260655G01
		268006B01
		284750M02
		286563M01

* Pour mériter leur prix, ils devront répondre correctement à une question d'ÉLIGIBILITÉ **

** LA QUESTION D'ÉLIGIBILITÉ EST LA SUIVANTE: 357 x 11 - 231 + 111 - 121

AVEC UN ABONNEMENT À LA PRESSE, VOUS AVEZ VOTRE ATOUT

Pour vous abonner à LA PRESSE et avoir votre atout 874-6911



Pourquoi payer plus cher?

LA DISTILLERIE MONTMORENCY LÉE.

avis légaux appels d'offres soumissions

APPEL D'OFFRES
Projet
Centre Hospitalier Sacré-Coeur de Hull
230 boul. Gamelin
Hull, P.Q.
Construction de la buanderie communautaire et annexes.

Propriétaire:
La Corporation du Centre Hospitalier Sacré-Coeur de Hull.

Architecte:
Serge Couture
53 rue St-Raymond
Hull, P.Q.

Ingenieur en structure:
Bernier & Grand-Maitre
256 boul. St-Joseph
Hull, P.Q.

Ingenieur en mécanique et électricité:
Pageau, Morel, Lefebvre & Associés
672 boul. St-Joseph
Hull, P.Q.

Mandatitaire coordonnateur:
Bumaylis, Marquis, St-Laurent & Associés
1570 O. Chabanel
Montréal, P.Q.

La Corporation du Centre Hospitalier Sacré-Coeur de Hull, propriétaire, demande des soumissions pour les travaux d'agrandissement et rénovation ci-haut mentionnés.

Seules sont autorisées à soumissionner les personnes, sociétés, compagnies ou corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, 53 rue St-Raymond, Hull, à compter du 15 novembre 1974 contre un dépôt de trois cent dollars (\$300.00) en espèces ou sous forme de chèque visé ou mandat poste à l'ordre du Centre Hospitalier Sacré-Coeur de Hull.

Ce dépôt sera remis au soumissionnaire qui retournera les plans et devis en bon état dans les quinze jours (15) qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions des entrepreneurs généraux devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% de la soumission à l'ordre du propriétaire, "La Corporation du Centre Hospitalier Sacré-Coeur de Hull" ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de quatre-vingt-dix jours (90) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat par un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services chacun à cinq pour cent (5%) du montant du contrat.

Les soumissions originales et deux copies (2) dans des enveloppes cachetées et adressées au sousigné seront reçues au bureau du Directeur Général du Centre Hospitalier Sacré-Coeur de Hull jusqu'à trois P.M. (3) heures, heure en vigueur localement le vingt-troisième jour du mois de décembre 1974, pour être ouvertes publiquement au même endroit le même jour à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il aura choisis, lui fourniront à leur frais un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour cinquante pour cent (50%) du prix du contrat de leur spécialité.

Les soumissions des sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du propriétaire ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour cent-vingt jours (120) de la date d'ouverture des soumissions.

Les sous-traitants devront remettre leur soumission au Bureau des Soumissions Déposés du Québec le plus près, au moins quarante-huit (48) heures avant la date de fermeture des soumissions.

Les bureaux habilités à recevoir ces soumissions sont les suivants:

Bureau des Soumissions Déposés de Montréal
4970 Place de la Savanne,
Montréal, P.Q.

Bureau des Soumissions Déposés de Hull et de Québec
rue Cholette, suite 2,
Hull, P.Q.
175 rue Verdun,
Québec.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants tant pour leur solvabilité que le contenu de leur soumission.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

**APPEL D'OFFRES
RÉGIMES D'ASSURANCE
COLLECTIVE DES EMPLOYES DE
LA COMMISSION DE
TRANSPORT DE LA RIVE SUD
DE MONTRÉAL**

Le cahier des charges pour la mise en marche des régimes d'assurance collective des employés de la Commission de Transport de la Rive Sud de Montréal sera disponible au bureau du Secrétaire de la Commission, suite 274, 100 Place Charles-Lemoyne, Longueuil, P.Q., à compter du 15 novembre 1974. L'assureur devra faire parvenir sa proposition, sous pli scellé, en deux copies avant 15:00 heures, heure de Montréal, le 2 décembre 1974 à l'attention de Monsieur Roger Leblond, Secrétaire de la Commission, suite 274, 100 Place Charles-Lemoyne, Longueuil, Québec.

L'ouverture des soumissions sera faite le même jour au bureau du Secrétaire de la Commission à 15:15 heures, heure de Montréal, et les représentants des soumissionnaires pourront y assister.

Une proposition pourra être présentée:

- 1) soit pour le régime d'assurance-vie et mort et mutilation par accident;
- 2) soit pour les régimes d'assurance-maladie et salaire seulement;
- 3) l'invalidité prolongée;
- 4) soit pour l'ensemble des régimes.

Seule une proposition essentiellement conforme sera considérée.

La proposition devra être accompagnée d'une lettre signée par un officier autorisé à lier l'assureur et indiquant que l'assureur s'engage, si sa proposition est retenue, à respecter toutes les clauses contenues dans le cahier des charges.

L'assureur choisi devra annexer aux contrats une description détaillée de la formule de rétention utilisée dans la proposition.

Le choix de l'assureur sera établi par la Commission après analyse des propositions par les conseillers et assurances de ladite Commission et aucun soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni contester, pour quelque motif que ce soit, le choix de la Commission.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires concernant le cahier des charges, veuillez vous adresser à:

DUPUIS, PARIZEAU,
TREMBLAY INC.
à l'attention de
M. Félix Pazolin,
Place Victoria,
Montréal, Qué.

Roger Leblond,
Secrétaire.

APPEL D'OFFRES RÉGIMES D'ASSURANCE COLLECTIVE DES EMPLOYES DE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA RIVE SUD DE MONTRÉAL

Le cahier des charges pour la mise en marche des régimes d'assurance collective des employés de la Commission de Transport de la Rive Sud de Montréal sera disponible au bureau du Secrétaire de la Commission, suite 274, 100 Place Charles-Lemoyne, Longueuil, P.Q., à compter du 15 novembre 1974. L'assureur devra faire parvenir sa proposition, sous pli scellé, en deux copies avant 15:00 heures, heure de Montréal, le 2 décembre 1974 à l'attention de Monsieur Roger Leblond, Secrétaire de la Commission, suite 274, 100 Place Charles-Lemoyne, Longueuil, Québec.

L'ouverture des soumissions sera faite le même jour au bureau du Secrétaire de la Commission à 15:15 heures, heure de Montréal, et les représentants des soumissionnaires pourront y assister.

Une proposition pourra être présentée:

- 1) soit pour le régime d'assurance-vie et mort et mutilation par accident;
- 2) soit pour les régimes d'assurance-maladie et salaire seulement;
- 3) l'invalidité prolongée;
- 4) soit pour l'ensemble des régimes.

Seule une proposition essentiellement conforme sera considérée.

La proposition devra être accompagnée d'une lettre signée par un officier autorisé à lier l'assureur et indiquant que l'assureur s'engage, si sa proposition est retenue, à respecter toutes les clauses contenues dans le cahier des charges.

L'assureur choisi devra annexer aux contrats une description détaillée de la formule de rétention utilisée dans la proposition.

Le choix de l'assureur sera établi par la Commission après analyse des propositions par les conseillers et assurances de ladite Commission et aucun soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni contester, pour quelque motif que ce soit, le choix de la Commission.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires concernant le cahier des charges, veuillez vous adresser à:

DUPUIS, PARIZEAU,
TREMBLAY INC.
à l'attention de
M. Félix Pazolin,
Place Victoria,
Montréal, Qué.

Roger Leblond,
Secrétaire.

**COUR SUPERIEURE
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO 500-05-016471-748**

FORESTSHIPS LTD., Suite 800, 6115
ouest, boul. Dorchester, Montréal,
Québec. Demandes, verser LUM-
BER CORPORATION LTD., Suite
550, 2055, rue Peel, Montréal, Québec,
et COMMERCIAL BANK OF IRAQ,
Bagdad, Irak, et RAFFIDAIN BANK
OF IRAQ, rue New Banks, Bagdad,
Irak, et GENERAL CONSTRUCTION
MATERIALS IMPORT COMPANY,
rue Jamhuriyah, B.P. 602, Bagdad,
Irak, et GENERAL COMPANY FOR
IMPORTATION OF STEEL AND
TIMBER, rue Jamhuriyah, B.P. 602,
Bagdad, Irak, Défendresses, et
ROYAL BANK OF CANADA, 1 Place
Ville-Marie, Montréal, Québec, et
BANK OF MONTREAL, 129 ouest,
rue St-Jacques et 119 ouest, rue St-
Jacques, Montréal, Québec, et CAN-
ADIAN IMPERIAL BANK OF COM-
MERCE, 115 ouest, boulevard,
Montréal, Québec, Défendresses.
Par ordre de la Cour: Les défendresses
Commercial Bank of Iraq, Raffidain
Bank of Iraq, General Construction
Materials Import Company et General
Company for Importation of Steel and
Timber sont, par les présentes, requises
de comparaître dans un délai de 30
jours suivant la dernière publication,
pour répondre à la demande de la de-
manderesse, et faire valoir les motifs
pour lesquels la présente saisie ne serait
pas déclarée bonne et valable. Une copie
de l'arrêt de Saisie avant Jugement en
Mains-Tierces et Déclaration a été
délivrée pour chacune d'elles au greffe de
la Cour supérieure, District de Montréal,
le 8 novembre 1974. Me Wilfrid
Lefebvre, D.P.C.S.M. Mes JOHN-
STON, HEENAN & BLAIRIE, procu-
reurs de la demanderesse, Suite 512, 4
Place Ville-Marie, Montréal, Québec,
H3B 2E7.

**VILLE DE TROIS-RIVIERES
DEMANDE DE
SOUMISSIONS
POUR
LA MODIFICATION DE DEUX
DECANTEURS EXISTANTS
A SON USINE DE
TRAITEMENT D'EAU**

Des soumissions sont demandées par la Ville de Trois-Rivières, pour la modification de deux décan-teurs et travaux connexes à son usine de traitement d'eau.

Les plans, devis et formules de soumissions peuvent être obtenus sur dépôt d'un chèque certifié émis à l'ordre de la Ville de Trois-Rivières au montant de \$50.00 aux adresses suivantes à compter du 18 novembre 1974:

Au bureau de:
Labrecque, Vézina & Associés
Ingénieurs-conseils
1371, rue Hart
Trois-Rivières, Qué.

Au bureau de:
Labrecque, Vézina & Associés,
Ingénieurs-conseils
3300, Cavendish, ch. 385
Montréal, P.Q.

Un cautionnement de soumission au montant de \$25,000.00 devra être remis avec la soumission.

Les soumissions devront être remises au bureau du Greffier de la Ville des Trois-Rivières à l'Hôtel de Ville avant 16:00 heures le 2 décembre 1974.

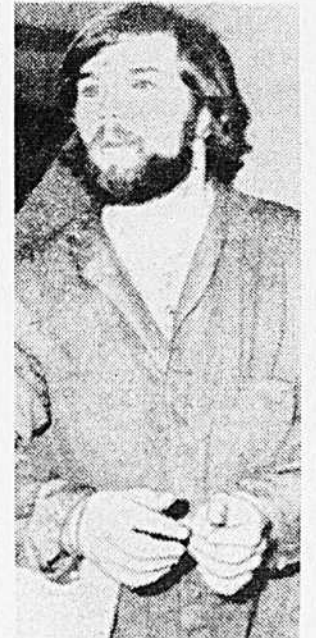
Le Conseil de Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Georges Beaumier
Greffier

Le 15 novembre 1974

Accusé du meurtre des six membres de sa famille

HAUPPAUGE, N.Y. (UPI) — Ronald J. Defoe Jr, âgé de 23 ans, a été arrêté hier soir et accusé du meurtre des six membres de sa famille.



Ronald DEFOE Jr tués dans leur sommeil

Le commissaire de police adjoint du comté de Suffolk, Robert Rapp, s'est refusé à fournir tout détail sur cette tragédie ou à en révéler le motif. Comme on lui demandait si l'arme du crime avait été retrouvée, il s'est contenté de répondre que l'on avait découvert certaines preuves qui avaient conduit à l'arrestation du jeune homme. Ce dernier devait comparaître ce matin devant le tribunal de district de Hauppauge sous six accusations de meurtre simple.

Selon la police, M. Ronald Defoe, âgé de 43 ans, sa femme Louise, 42 ans, et quatre de leurs enfants âgés de 9 à 18 ans ont été abattus alors qu'ils dormaient.

Les corps des parents ont été trouvés dans leur chambre à coucher du second étage; ils avaient tous deux été tués de deux balles dans le dos. Une fille de 18 ans, Dawn, gisait dans sa chambre du troisième étage, une balle dans la tête. Une seconde fille, Allison, âgée de 13 ans, a été trouvée dans sa chambre du deuxième étage, tuée elle aussi d'une balle dans la tête. Deux garçons, Mark et John, gisaient dans la chambre de dix-neuf ans, tués l'un et l'autre d'une balle dans le dos.

Le jeune Defoe aurait déclaré à la police qu'il avait découvert les victimes en rentrant à la maison, vers six heures, mercredi soir. Il se précipita dans un bar situé non loin de là, où un témoin rapporte qu'il s'écria: "Mon Dieu, quelque chose de terrible vient d'arriver, venez vite!"

Satisfait des nouvelles heures d'ouverture des audiences

Président, hier après-midi, la prestation du serment d'un nouveau juge de la Cour des sessions de la paix, Me Edgar Allard, le juge en chef André Fabien a dit que, statistiquement en mains, on ne pouvait que se réjouir du succès remporté par une récente décision de ce tribunal d'ouvrir les salles d'audience dès 9 h 30, chaque matin.

A cette heure, dit-il, on retrouve régulièrement au prétoire non seulement les juges, mais également les procureurs de la Couronne, et ceux de la défense aussi, même si, à l'occasion, ses derniers peuvent se faire attendre pendant quelques minutes.

Il évoqua également l'assiduité et la ponctualité des greffiers et sténographes dont on ne souligne pas assez souvent, dit-il, les excellents services qu'ils rendent à la justice.

Précédemment, le juge Fabien avait également souligné l'importance primordiale de la justice pénale dans notre société, dont elle est l'un des principaux fondements.

Implication complète de toutes les couches de la société, sous le signe du feu.

Ainsi pourrait-on résumer les activités grandioses qui jalonnent le parcours de la flamme olympique entre Ottawa et Montréal, depuis le moment où elle fera son arrivée par laser en sol canadien, le 16 juillet 1976, et le moment où elle ira brûler dans la vasque du stade olympique, le 17, durant les cérémonies d'ouverture.

M. André Morin, directeur général des Grandes cérémonies, des Arts et de la Culture, est évidemment fier de mentionner les nombreuses innovations apportées au programme.

Entre Ottawa et Montréal, on sait que ce sont des coureurs qui transporteront la flamme vers le mont Royal, où elle passera la nuit du 16 au 17, avant d'être transportée dans le stade olympique.

Pour impliquer toutes les couches de la société, M. Morin et le directeur de la flamme olympique récemment nommé, M. Paul Larue, ont choisi de lui faire faire quelques arrêts aux endroits stratégiques sur le parcours.

Ainsi, lors du passage devant la Place des Arts, pour que la flamme ne s'arrête-rait-elle pas pour assister à un mini-concert de l'Orchestre symphonique? Pourquoi n'en ferait-elle pas de même à la Place d'Armes afin d'écouter les grandes orgues de l'église Notre-Dame? Pourquoi ne ferait-elle pas une rue complète pour permettre à des jeunes d'un quartier de participer à une fête populaire devant leur portique? Voilà le style que M. Morin veut donner au déplacement entre Ottawa et Montréal.

Pour clôturer le parcours, sur le mont Royal, le COJO présentera un grand feu de joie qui pourrait durer jusqu'aux petites heures du matin.

Chacune de ces manifestations de joie se fera sous les yeux du public, et autant que possible avec sa participation.

Rayon laser coloré

Avant de quitter Ottawa, la flamme sera arrivée d'Athènes par la magie du rayon laser, après avoir été allumée à Olympie selon la tradition antique.

On sait que par la magie du rayon laser, il suffira de quelques secondes pour transcrire la flamme du stade panathénien d'Athènes vers une urne installée devant le parlement, à Ottawa. Les techniciens cherchent même le moyen de colorer le rayon laser afin que les spectateurs puissent le voir arriver à Ottawa.

Hoffa se dit prêt à tenter un retour

DETROIT (UPI) — James Hoffa, ancien président du syndicat des routiers, a déclaré hier qu'il est prêt à défier un interdit présidentiel et à postuler la direction de son ancienne succursale syndicale. Il s'est dit disposé à accepter la candidature au poste de président de la succursale 299, tremplin traditionnel de la haute direction des routiers, si on la lui offre.

"Et je suis assuré d'être nommé", a-t-il ajouté.

Hoffa a été libéré de prison vers la fin de 1971 après avoir purgé près de cinq ans d'une peine de 13 ans qui lui avait été imposée pour fraude fiscale et intimidation de jurés. Sa peine fut commuée par l'ancien président Nixon, mais sa libération stipulait que Hoffa ne pourrait participer à l'activité syndicale avant le 6 mars 1980. Mais Hoffa soutient qu'il n'est pas lié par cette condition pour diverses raisons juridiques, notamment le fait qu'il n'a pas signé l'accord de commutation de peine.

Victoire confirmée, du conseiller Decelles, à Longueuil

par Lucien RIVARD

La ronde des dépouillements judiciaires du scrutin a pris fin, hier, à l'hôtel de ville de Longueuil alors que l'élection du candidat indépendant Marc-E. Decelles, a été confirmée au siège No 2, du quartier 3.

Toutefois, la majorité de M. Fecelles, qui s'établissait à 130 voix a été réduite à 44 voix à la suite du recomptage. Les nouveaux chiffres s'établissent comme suit: Decelles, 2.247 voix, et M. Jean-Raymond Payette, de l'équipe Gravel, 2.203.

C'est à la demande de l'équipe Gravel que l'on avait procédé à ce dépouillement judiciaire, cette équipe faisant valoir qu'il y avait eu une inversion dans les suffrages accordés à chacun des candidats au poll 200.

Cette inversion était bel et bien réelle et, d'un seul coup, la majorité du candidat Decelles est tombée de 74 voix. Il en a perdu 12 autres dans le décompte des 51 autres boîtes de scrutin.

Le nouveau conseil de Longueuil est maintenant formé officiellement. Il est composé du maire indépendant, M. Marcel Robidas, de quatre membres de l'équipe Gravel, trois de l'équipe Boiteau et du conseiller indépendant De-



Les béliers ont fait table rase

Les immeubles qui avaient été détruits par les flammes, notamment dans les rues Wolfe et Amherst, lors du débrayage des pompiers, ne sont plus que souvenirs. En effet, quelques jours plus tard des béliers mécaniques finissaient de raser les maisons. Un porte-parole de l'escouade des incendies criminels de la police de la CUM a fait savoir, hier, que les enquêteurs avaient terminé leur travail avant que les béliers ne soient envoyés à cet endroit. "C'est nous, en somme, qui avons demandé qu'on envoie le bélier, car il ne restait que les murs. Ceci pouvait être dangereux pour les enfants et les passants", de préciser le policier. L'enquête du commissaire ad hoc George Allison doit, en principe débiter le 28 ou le 29 novembre.

Des fêtes populaires souligneront l'arrivée de la flamme olympique

Quelques minutes plus tard, la flamme sera allumée simultanément dans les 10 capitales canadiennes, où elle brûlera jusqu'au moment de l'allumage dans le stade olympique.

D'autre part, entre Ottawa et Montréal (l'endroit reste à déterminer), une partie de la flamme bifurquera vers Kingston, où elle arrivera le 16 juillet également, pour être allumée dans la vasque du club de yachting lors des cérémonies d'ouverture du yachting, le 18.

Pour concrétiser cette idée originale, M. Morin a déjà entrepris les démarches nécessaires pour mettre sous contrat cinq réalisateurs de télévision, le cinquième jouant le rôle de conseiller technique.

Puisqu'il vient de Radio-Canada, M. Morin cherchera d'abord de ce côté-là. Mais son principal désir reste d'engager des Canadiens. S'il rencontre certains obstacles, alors seulement cherchera-t-il outre frontière.

Cette présence canadienne est d'autant plus importante que M. Morin entend donner une âme typiquement de chez nous à chacune des manifestations d'envergure.

Pour le moment, dans son secteur, un seul poste ira vraisemblablement à un étranger, celui de coordonnateur en mouvements de masses. M. Morin engagera le meilleur qu'il connaîtra, soit le coordonnateur des Spartakiades.

La direction de ces cérémonies à des réalisateurs de télévision.

M. Morin signale que le principe a été accepté par le Comité international olympique.

Devant les dires de M. Morin, il est bien évident que chaque mise en scène sera réglée en fonction de la télévision d'abord. Mais il tient à rassurer le public qui sera sur place, après avoir payé de \$3 à \$40 la place: il n'aura pas à en souffrir.

Pour les cérémonies, le COJO innovera encore une fois en confiant la direction aux réalisateurs qui seront appelés à les transmettre simultanément sur le petit écran.

M. Morin explique cette décision en se basant sur le principe qu'avec les moyens des communications modernes, la scène des cérémonies officielles déborde le cadre du stade olympique et englobe le monde entier, et que pour offrir un spectacle de choix aux peuples de la terre par le biais de la télévision, autant alors confier

Le conflit des scouts se déplace au COJO

par Guy PINARD

La scission qui a morcelé le mouvement scout québécois il y a quelques années pourrait se faire sentir jusque dans l'organisation des Jeux olympiques de 1976, à moins qu'une entente n'intervienne entre les progressistes et les partisans du retour au scoutisme intégral.

Les progressistes regroupent les quatre mouvements reconnus par le Bureau mondial du scoutisme, soit l'Association des scouts du Canada, The Boy Scouts of Canada, les Guides catholiques du Canada et Girl Guides of Canada.

Les Eclaireurs du Québec, qui sont au nombre d'environ 2.000, sont nés d'une scission d'avec l'association nationale, parce qu'ils souhaitaient un retour au scoutisme authentique. Ils sont affiliés à la Fédération du scoutisme européen.

Les scouts et la tradition

Traditionnellement, les scouts ont fait partie des cérémonies protocolaires dans l'histoire des Jeux, en plus de remplir certaines autres tâches qui permettent à un comité organisateur de réduire d'autant ses effectifs humains. D'où le désir des scouts canadiens de faire leur part pour les Jeux, si bien que le 6 juin 1974, les quatre mouvements réunis prenaient l'initiative de déposer une offre de service au COJO et confiaient la présidence du comité à M. Harvie Walford, des Boy Scouts of Canada (et vice-président de la Banque de Montréal).

Depuis, le "front commun" a rencontré le COJO et une nouvelle rencontre doit avoir lieu incessamment afin de définir les tâches qui pourraient être confiées à des scouts.

Les scouts québécois

En apprenant la chose (ils s'étaient fait prendre de vitesse), les Eclaireurs du Québec décidaient de protester contre le fait qu'ils n'ont pas été appelés à collaborer au projet.

Le secrétaire général Robert Desjardins faisait donc parvenir une lettre de protestation au gouverneur général du Canada et au président et commissaire général Roger Rousseau, du COJO.

Pour le COJO, le problème est délicat. D'une part, il ne peut négocier qu'avec des mouvements reconnus sur le plan national, et d'autre part, il ne peut que souhaiter une trêve au sein du mouvement scout, conformément à l'esprit olympique, afin que tous les scouts puissent participer.

Heureusement, il y a une lueur d'espoir. M. Walford a confirmé à LA PRESSE que la demande des Eclaireurs du Québec serait étudiée lors de la prochaine réunion des quatre mouvements d'envergure nationale. C'est beaucoup mieux qu'une fin de non-recevoir.

C'est à la suite de cette réunion que l'on sera en mesure d'évaluer le résultat, pour le moment, il faut se contenter de souhaiter que le mouvement scout fasse la paix, ne serait-ce que pour la période des Jeux.

Un importateur, M. Rudolph Hoffman du 4945 Victoria, a été légèrement blessé à la main lors d'un vol à main armée qui lui a coûté \$30.000.

L'homme d'affaires sortait de sa voiture vers 18 h quand il a été attaqué par deux individus armés de revolvers.

Ils lui ont arraché le petit coffret-fort qu'il tenait à la main et ont pris la fuite en automobile.

Le coffret contenait des pierres précieuses et des œuvres d'art évaluées à \$30.000.

Colloque sur la presse et l'administration de la justice au Québec

Le nombre des détenus mineurs dépasse, au Québec, celui des détenus adultes. Par ailleurs, les centres de détention pour jeunes délinquants sont remplis à tel point qu'un bon nombre de ces derniers doivent séjourner dans les prisons communes pour adultes. Il en résulte des incidents fâcheux qui sont susceptibles d'avoir de s'éprouver néfastes pour l'avenir de ces jeunes.

Ce pitoyable état de choses pourrait-il s'améliorer si les autorités judiciaires permettaient, sous certaines conditions, l'accès des journalistes aux Cours de bien-être?

C'est l'une des questions qui seront débattues, lors du prochain colloque d'orientation de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec qui se tiendra à Québec, au pavillon de Konink de l'université Laval, les 23 et 24 novembre.

Cette réunion de deux jours portera sur les relations entre la presse et l'adminis-

tration de la justice. Elle est organisée par la FPJQ avec la participation du secteur journalisme et information de l'université Laval et du Bureau du Québec.

On y traitera, notamment, à la lumière de l'actualité, de questions touchant le "sub-judice" (droits à l'information et droits de l'accusé), l'outrage au tribunal, le huis-clos devant les commissions d'enquête et devant les tribunaux, la couverture des procès et autres questions controversées du genre.

Le conférencier invité à ce colloque sera le magistrat et écrivain français Casamayor, un spécialiste de ces questions.

Les représentants de divers organismes de l'administration judiciaire et de plusieurs corps intermédiaires ont répondu à l'invitation qui leur a été faite de participer au colloque.

Ainsi, une vingtaine de juges, une cinquantaine d'a-

87-47-111

LE BON NUMÉRO DE TÉLÉPHONE POUR PLACER VOTRE PETITE ANNONCE DANS la presse

décès

REMERCIEMENTS/IN MEMORIAM

VENDREDI
15 NOVEMBRE 1974

ARCHAMBAULT (Louise) — A Verdun, le 12 novembre 1974, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Rosario Archambault, née Louise Sabourin. Elle laisse un fils Louis. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc., 512, rue de l'Église.

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BATTISTA (Evangélista) — A Montréal, le 13 novembre 1974, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Evangelista (Evan) Battista, époux d'Angéline Cuccioletta. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, une fille Gilda, épouse de Norman Hamelin, 3 fils: Alfred, époux de Monique Fortin, Albert, époux de Claudette Fournier, Jerry, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

René Thériault Ltée, 1120, rue Jean-Talon est.

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 10 h. a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHEMIN (Alice) — A Montréal, le 13 novembre 1974, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Paul Beauchemin, née Alice Verill, mère de Mme Gaby Lachapelle (Lyse). Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est.

pour se rendre à l'église Ste-Béatrice d'Auteuil, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de Parc du Souvenir, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE



M. Wilfrid Lapointe

A Montréal le 14 novembre 1974 à l'âge de 83 ans est décédé M. Wilfrid Audet (dit Lapointe), membre de l'Union des typographes (176). Époux d'Angéline Taillefer. Il laisse ses enfants Raymond, Gaston, Bernard, Mme G.H. Desfosse (Denise), Gilles, P.S.S., Mme R. Perrier (Suzanne), ainsi que ses petits-enfants.

Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira de la Résidence Funéraire Magnus Poirier Inc., 10526, boul. St-Laurent, 331-1001, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, dons à la société de l'Arthrite, s.v.p.

BEAULIEU (Anna) — A Montréal, le 13 novembre 1974, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Emile Beaulieu, née Anna Marcotte, demeurant au Foyer St-Henri. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 4505, rue Notre-Dame ouest.

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT (Florian) — A Montréal, le 14 novembre 1974, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Florian Boisvert, époux de Gabrielle Hamelin, demeurant au 1595, Beau-grand. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

T. Sansregret Ltée, 11630 est, rue Notre-Dame.

à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER-JOUBERT (Denise) — A Montréal, le 13 novembre 1974, à l'âge de 55 ans, est décédée Denise Joubert, épouse de feu Wilfrid Boyer, fille de M. et Mme Georges Joubert, soeur de Rita (Mme Paul-Emile Leclair), ses neveux Robert Leclair, époux de Louise Petit et Michel, époux de Sylvie Beetz. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J.R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée, 5650, chemin Côte-des-Neiges

pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE (Alice) — A Hudson, le 12 novembre 1974, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Romain Carrière, née Alice Marleau. Elle laisse ses deux filles et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

F. Pilon et Fils, à St-Clet

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lazare, Cte Vaudreuil, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de St-Lazare, Cte Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Claude A.) — Accidentellement à Pevell River, C.-B., le 12 novembre 1974, à l'âge de 43 ans, est décédé Claude A. Charbonneau. Il laisse dans le deuil son épouse, deux fils et une fille ainsi que son père, frères et soeurs. Le service aura lieu samedi le 16 novembre à 11 h. Exposé aux salons Stubberfield, 7221 Burcan, Pevell River, C.-B.



Sincères remerciements à Jean XXIII pour plusieurs faveurs obtenues avec promesse de publier. M.H.F.

COLLIN (Jacques) — A Montréal, le 13 novembre 1974, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Jacques Collin, fils de feu Alfred Collin et de Lucienne Taillefer. Il laisse dans le deuil sa mère, trois frères: Pierre, Alfred et Roger; quatre soeurs: Lise, Monique, Renée, Diane, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 8328, rue St-Denis.

à 9 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Zoé) — A Montréal, le 14 novembre 1974, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Claude Cyr, née Zoé Miousse, elle laisse ses enfants: Roger, Marcel, Solange, Claudia, Simone, Denise et Sylvie. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc., 6520, rue St-Denis.

pour se rendre à l'église Ste-Eudouard, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, dons seront appréciés pour Bourses d'Études (Ecole Lamennais), a/s M. Jean Boisvert, 6510 St-Denis ou à la famille.

DAVIGNON (Alicette) — A Outremont, le 14 novembre 1974, est décédée Alicette Genest, épouse de Louis Davignon. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Pierre, André et Jean, un frère Gérard Genest et son épouse Françoise Cardin, ses belles-filles: Lise Frappier Davignon et Rita Lambert Davignon ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc. et J. S. Vallée Ltée, 1111, rue Laurier ouest, Outremont.

à 9h45, pour se rendre à l'église St-Germain, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELAGE (Aimé Noé) — A Montréal, le 14 novembre 1974, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Aimé Noé Delage, époux de feu Rollande Brunet, il laisse son fils Pierre, sa soeur Eva (Mme M. Nadeau), ainsi que 2 petits-fils: Jacques et Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 2645, boulevard Henri-Bourassa est.

à 3 h. 55 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 h. a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELAGE (Mlle Noélie) — A Coteau Station, le 13 novembre 1974, à l'âge de 70 ans, est décédée Mlle Noélie Delage, fille de feu Donat Delage et de feu Laura Marois, demeurant 90 rue Lippée. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J.E. Ménard et Fils, Coteau Landing, pour se rendre à l'église paroissiale de Coteau Station, où le service sera célébré à 3h. p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELAGE (Mlle Noélie) — A Coteau Station, le 13 novembre 1974, à l'âge de 70 ans, est décédée Mlle Noélie Delage, fille de feu Donat Delage et de feu Laura Marois, demeurant 90 rue Lippée. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 2548 est, rue Beaubien.

à 9 h. 50, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lac-des-Plages, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFAULT (Laurette) — A Montréal, le 13 novembre 1974, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Laurette Dupault, épouse de Jacques. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Jacques, époux de Florence Aucoin; Huguette, épouse de Claude Ayotte; ses frères et soeurs: Ludger, Fabiola, Roger, Yvette, Cécile et Lucille, ainsi que ses petits-enfants: Mireille, Ghislaine, Michelle Dupault; Maurice et Richard Ayotte; ses beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 1111, rue Laurier ouest.

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Madeleine) — A Ste-Dorothée, le 14 novembre 1974, est décédée Madeleine Lepage, épouse du Dr Gaston Fontaine, demeurant 681, Be Avenue, Ste-Dorothée; mère de Danielle, Louise, Monique, Michèle, Pierre et Marie. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

F. Brisebois Inc., 625 rue Principale, Ste-Dorothée,

pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 11 h. a.m., et de là au cimetière de St-Michel de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société Canadienne du Cancer, seraient appréciés. Salop fermé de 5 à 7h. p.m.

DEPELLEAU (Pierre) — A St-Eustache, le 14 novembre 1974, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Pierre Depelleau, époux en 1ères noces de feu Aldéa Gaudet et en 2es noces d'Alida Guilbault, autrefois de Ville Mont-Royal, demeurant à 356 Villeneuve, St-Eustache. Outre son épouse, il laisse un fils Jacques, époux de Claire Legendre, et un beau-fils, Rév. Père Jean-Bernard Guilbault, ainsi que trois petits-enfants: Johanne, Mireille et Jean-Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

Goyer et Clément Inc., 147, boul. Sauvé, St-Eustache,

à 12h45 pour se rendre à la Cathédrale de St-Jean, où le deuil aura lieu au même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Maria) — A Montréal, le 14 novembre 1974, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Charles Desrosiers, née Maria Dompierre. Elle laisse dans le deuil 3 fils: Guy (Paulette Fortin), Yves et Jean, une fille Mireille (Jacquelin Dumont) et plusieurs petits-enfants: José, Louise, Nathalie et Diane. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

Maurice Savaria Inc., 61, rue Blainville, ouest.

pour se rendre à l'église La Visitation, du Sault-au-Récollet, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Eugène) — A Montréal, le 13 novembre 1974, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Eugène Dion, époux de Rita Francoeur. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, son fils Gilles, époux de Huguette Caumartin, ses petits-enfants, Francine et Richard. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 1415 est, rue Fleury.

pour se rendre à l'église St-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Raymond) — A Montréal, le 13 novembre 1974, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Raymond Dion, époux de Georgiana Lavigne, demeurant à Châteauguay-Centre. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 6259, boul. Monk.

pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Raymond) — A Montréal, le 13 novembre 1974, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Raymond Dion, époux de Georgiana Lavigne, demeurant à Châteauguay-Centre. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 6259, boul. Monk.

pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Raymond) — A Montréal, le 13 novembre 1974, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Raymond Dion, époux de Georgiana Lavigne, demeurant à Châteauguay-Centre. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 6259, boul. Monk.

pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Raymond) — A Montréal, le 13 novembre 1974, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Raymond Dion, époux de Georgiana Lavigne, demeurant à Châteauguay-Centre. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 6259, boul. Monk.

pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Raymond) — A Montréal, le 13 novembre 1974, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Raymond Dion, époux de Georgiana Lavigne, demeurant à Châteauguay-Centre. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 6259, boul. Monk.

pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 11 h. a.m., et de là au cimetière de St-Michel de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société Canadienne du Cancer, seraient appréciés. Salop fermé de 5 à 7h. p.m.

GAUVREAU (Blanche) — A Verdun, le 12 novembre 1974, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve L.-V. Gauvreau, née Blanche Lagarde, demeurant 4020, rue Joseph. Elle laisse une fille Marguerite. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc., 512, rue de l'Église.

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBERT (Jeannine) — A Montréal-Nord, le 13 novembre 1974, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme André Guilbert, née Jeannine Sénéchal. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel, Danielle, Gilles et Vincent; ses frères: Pierre, Jean; ses soeurs: Suzette (Mme Craig), Louise (Mme Vallée). Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

A. Savaria Ltée, 5001 est, boul. Henri-Bourassa

à 9 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (Angéline) — A Montréal, le 13 novembre 1974, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Angéline Groulx, fille de feu Jean-Baptiste Groulx et de feu Corinne Lefebvre. Les funérailles auront lieu lundi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 715, rue Crémazie est.

pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée ce soir à 7 h.

HOTTE (Eva) — A Villa Mont-Royal, avenue Brittany, le 13 novembre 1974, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Ernest Hotte, née Eva Gingras. Elle laisse dans le deuil 5 fils: Georges, Paul, époux de Pauline Blanchard, René, époux de Monique Poirier, Marcel, époux de Joanne Judet, André, époux de Thérèse Bégin et 3 filles: Mme Georges Kornehook (Madeleine), Mme Roger Roussil (Gabrielle) et Mme Raymond Parent (Denise). Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam, coin Viau

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Clément où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUGONNIER DE GINET (Sylvain) — Accidentellement, à Montréal, le 12 novembre 1974, à l'âge de 19 ans, est décédé Sylvain Hugonnier de Ginet, fils de Roger Hugonnier de Ginet et de Sonja Lalle. Il laisse dans le deuil ses soeurs: Monique (Mme Michel Imrie), et Christine. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc. et J. S. Vallée Ltée, 1111 ouest, rue Laurier

à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Mireille) — A Pointe des Cascades, le 13 novembre 1974, à l'âge de 27 ans, est décédée Mme François Martel, née Mireille Berthiaume, demeurant 128 chemin du Fleuve, Pointe des Cascades. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Aubry et Trudeau, 12, rue St-Charles, Dorion.

à 3 h. 30 pour se rendre à l'église St-Pierre de Pointe des Cascades, où le service sera célébré à 4 h. p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLIAT (Jacqueline) — A Montréal, le 13 novembre 1974, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Gerald Joliat, née Jacqueline Joly. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses filles, Mme Denis Ouellette (Lorraine) et Johanne. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 745 est, rue Crémazie

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENT DUPUIS (Georges E.) — Les membres de la famille de M. Georges Dupuis remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de M. Georges E. Dupuis, de St-Jérôme, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Une telle sévérité a été

LACROIX (Corinne) — A Longueuil, le 13 novembre 1974, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Edouard Lacroix, née Corinne Provancher, demeurant 403, rue St-Jacques, à Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 340, rue Jarry

à 9 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Magog, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Antoinette) — A Longueuil, le 14 novembre 1974, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Antoinette Duquette, épouse de feu Henri Lafontaine, mère de Pierrette, épouse de Roger Moisan, Marthe, une petite-fille Danièle. Une célébration eucharistique aura lieu samedi le 16 courant, à 10 h., en la chapelle de la résidence funéraire

Ed. Darche et Fils, 505 ouest, boul. Curé-Poirier, Longueuil.

et de là au cimetière St-Antoine de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANCOT (Marguerite) — A Dorion, le 13 novembre 1974, est décédée Mme veuve Paul-Emile Lantôt, née Marguerite Rodier, elle laisse dans le deuil, son fils Paul Lantôt, sa soeur Mme Eugène McKey, ses 2 petits-fils: Charles et Nora. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Aubry et Trudeau, 12, rue St-Charles, Dorion.

à 1 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Trinité de Dorion, où le service sera célébré à 2 h. p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salon fermé de 5 à 7 h. p.m.

LAPORTE (Wilfrid) — A Montréal, le 14 novembre 1974, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wilfrid Audet dit Laporte, membre de l'Union des typographes (176), époux d'Angéline Taillefer. Il laisse ses enfants: Raymond, Gaston, Bernard, Mme G.H. Desfosse (Denise), Gilles, p.s.s., Mme R. Perrier (Suzanne), ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc., 10526, boul. St-Laurent, 331-1001.

pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 10 h. a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs; dons à la Société d'Arthrite, seraient appréciés.

LE GOURIADEC (Louis-Marie) — A Montréal, le 13 novembre 1974, à l'âge de 86 ans, est décédé Louis-Marie Le Gouriadec (Paul Gury), époux d'Yvette Brind'Amour. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 1111 ouest, rue Laurier

à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Mireille) — A Pointe des Cascades, le 13 novembre 1974, à l'âge de 27 ans, est décédée Mme François Martel, née Mireille Berthiaume, demeurant 128 chemin du Fleuve, Pointe des Cascades. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Aubry et Trudeau, 12, rue St-Charles, Dorion.

à 3 h. 30 pour se rendre à l'église St-Pierre de Pointe des Cascades, où le service sera célébré à 4 h. p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENT DUPUIS (Georges E.) — Les membres de la famille de M. Georges Dupuis remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de M. Georges E. Dupuis, de St-Jérôme, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Une telle sévérité a été

MASSE (Marie-Anne) — A Montréal, le 12 novembre 1974, est décédée Mlle Marie-Anne Masse. Elle laisse dans le deuil ses frères Edouard et Alexis ses soeurs Marguerite et Aline. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

A. Savaria Ltée, 340, rue Jarry

Baie James: Québec s'entend avec les Cris et les Esquimaux

par Claude TURCOTTE

Un porte-parole des Indiens a fait savoir ce matin que le gouvernement du Québec avait consenti à verser aux Indiens de la baie James un montant global de \$150 millions.

Cet accord met un terme au conflit qui opposait les autochtones aux autorités gouvernementales à la suite de la décision des autorités d'installer une gigantesque centrale électrique dans la région de la baie James.

Une longue série de mesures entrent dans le cadre de cette entente. Le gouvernement donne notamment \$150 mil-

lions aux autochtones, dont \$75 millions versés comptant dans les prochaines dix années, et un autre \$75 millions à être payés en royalties sur la production hydraulique.

Les procédures judiciaires sont toutes suspendues et ne reprendraient que si on ne pouvait arriver à une entente finale prévue au plus tard le 1er novembre 1975.

Autres mesures: le barrage de LG-1 sera construit au "mille 54" plutôt qu'au "mille 23" de l'embouchure de la rivière La Grande.

Le gouvernement s'engage à moins inonder les parcours de trappage des

rièrres Eastmain et Paint Hills. Les Cris de la Eastmain auront 50 milles carrés de plus pour leur usage.

Une réserve de 2,000 milles carrés sera aménagée à l'usage des Cris et 25,000 milles additionnels de territoire deviendra territoire de chasse et de trappage réservé à l'usage exclusif des Cris.

Les Cris acceptent par ailleurs que les ressources en chasse et pêche du reste du territoire de la baie James soient également accessibles aux Blancs.

D'autre part, les leaders cris et esquimaux, qui ont passé quelques jours à Ottawa cette semaine où s'est trouvé

également le négociateur gouvernemental, M. John Ciaccia, ont obtenu l'assurance morale du ministère des Affaires indiennes par l'entremise du Conseil du Trésor qu'ils obtiendront un prêt de \$4 millions pour poursuivre certaines études et continuer leurs consultations avec leurs gens éparpillés ici et là sur des centaines de milles dans le territoire de la baie James.

Pas un sou de cette somme ne servira à couvrir des frais juridiques. C'est là sans doute que se trouve le point tournant, puisque cela indique que la bataille devant les tribunaux est reléguée au second plan.

Ceci ne signifie pas que les pourparlers avec les autochtones seront complétés sous peu. Bien au contraire, des observateurs bien placés estiment qu'il faudra probablement encore un an ou deux avant "un règlement dans tous les détails".

Il a été tout à fait impossible de parler cette semaine avec les chefs indiens ou cris ou leurs représentants, et les informateurs blancs ne veulent pas faire des annonces pour les Indiens, de telle sorte qu'on ne sait vraiment pas quelle attitude précise les Cris et les Inuits ont décidé d'adopter maintenant.

Une loi spéciale retardera l'adoption du budget de la CUM

par Florian BERNARD

Le gouvernement du Québec déposera un projet de loi spéciale, aujourd'hui à l'Assemblée nationale, prolongeant le délai actuellement fixé au 15 novembre pour le dépôt du budget de la Communauté urbaine de Montréal.

Ce projet de loi sera présenté par le ministre des Affaires municipales, M. Victor C. Goldbloom, suite aux pressions exercées ces derniers temps par les maires de banlieue. Le ministre expliquera que les récentes élections municipales et les doléances exprimées par la banlieue ont amené son gouvernement à accorder un délai "raisonnable" au dépôt du budget.

M. Goldbloom annoncera, par la même occasion, qu'une commission parlementaire sera convoquée d'ici quelques jours, en vue d'étudier et d'évaluer les structures et les finances de la CUM.

Le ministre attend de connaître les résultats de sa rencontre avec les maires des 28 villes de banlieue de la

Voir LOI, page A 6



A 80 ans, Alphonse Trudeau est en pleine forme et se moque de ceux qui le trouvent trop vieux pour être le maire de Sainte-Anne-de-Bellevue.

"Notre école n'était pas la vôtre"

par Christiane BERTHIAUME

"Pourquoi les journalistes, la télévision, la radio viennent me voir? Je vous le demande.

"Pourquoi n'êtes-vous pas allés voir un autre maire?"

L'oeil en coin, il ajoute: "Je ne suis pas fou. Je le sais au fond pourquoi. Vous êtes venus voir si je suis un vieux tout ratatiné, plus capable de travailler."

Alphonse Trudeau a 80 ans. Sainte-Anne-de-Bellevue l'a récemment élu maire.

Son opposant à la mairie l'a accusé d'être trop vieux pour occuper ce poste, d'être démodé. En effet, on ne rencontre pas tous les jours un maire de 80 ans.

Alphonse Trudeau baisse les yeux, joue avec le mouchoir qu'il a toujours dans les mains et s'exclame: "Qui a sauvé la France? C'est de Gaulle. Qui a sauvé l'Angleterre? C'est Churchill. Et ce n'était pas de jeunes poulets! Plus le vin est vieux, meilleur il est!"

"Non, ça ne m'a pas blessé d'être traité de vieux. Je n'ai pas honte de mon âge. J'en suis même fier. Bon pied, bon oeil, l'esprit vif, en bonne santé, j'aime mieux travailler que traîner dans les foyers."

Il raconte immédiatement après, moins gaie ment cette fois, les réflexions des jeunes dans les rues

Voir ECOLE, page A 6

United Aircraft Reprise des négociations

par Pierre VENNAT

QUEBEC — La Commission parlementaire du travail et de la main-d'oeuvre, grâce aux efforts du ministre Jean Cournoyer, a réussi à provoquer la reprise des négociations entre les Travailleurs unis de l'automobile et la compagnie United Aircraft.

Hier soir, dans un hôtel de la Vieille capitale, les deux parties étaient en tête à tête, en confrontation directe "et face à face" comme a dit M. Cournoyer, pour la première fois depuis le printemps dernier.

Il ne faudrait pas en conclure pour autant que le conflit qui dure depuis le début de janvier, est sur le point de se terminer.

Il est certain, en effet, que le fossé entre les deux parties est tellement large qu'il faudra à tout le moins plu-

sieurs jours pour le combler, dans l'hypothèse de négociations réussies.

Tout comme il est bien possible que les négociations échouent.

Il n'en demeure pas moins que pour M. Cournoyer, la reprise des négociations directes constitue un succès et le ministre a avoué hier après-midi que c'est le but qu'il cherchait en convoquant la Commission parlementaire du travail et de la main-d'oeuvre.

Celle-ci, donc, n'avait pas à ses yeux tellement d'importance pour ce qui s'y dirait, mais bien pour servir de moyen de pression dans une reprise du débat.

Pour M. Cournoyer, il est évident, tant pour le syndicat que pour la compagnie, qu'il y a des choses qu'on ne peut négocier en public et que des discussions en privé, donc, devraient

Voir REPRISE, page A 6

AUJOURD'HUI

La CSN a "son tour" devant la Commission Cliche

— page A 3

Les téléviseurs et radios japonais menacent la production canadienne

— page D 1

sport-hebdo

C'est dimanche à l'Autostade que les Alouettes et les Rough Riders d'Ottawa se disputent le droit de représenter l'Est à la coupe Grey. Les Riders respectent énormément Johnny Rodgers mais surtout anxieux de savoir qui débute le match au poste de quart pour les Alouettes. Robert Duguay s'est rendu à un exercice des détenteurs de la coupe Grey, dans la capitale fédérale, et nous livrent leurs plus intéressants commentaires.

Cahier B

Québec posera-t-il un jalon vers l'étatisation de la pharmacie?

— page B 10



L'Hôtel-Dieu a "une" ombudsman des malades

— page C 6

Mirabel: 30 bâtiments s'élevaient déjà sur l'aéroport

— page C 1

Mini-Loto

93762: \$5,000



Détails en page A 6

SOMMAIRE

- Arts et spectacles: A 10 à A 15
- Bandes dessinées: A 16
- Cinéma: A 11
- Décès, naissances, etc.: D 14
- Economie: C 1 à C 4, D 1
- Editorial: A 4
- Etes-vous observateur? A 16
- Horoscope: C 7
- Informations étrangères: A 8
- Jardins et maisons: D 10
- Les maux de notre langue: B 10
- Loisirs et récréation: A 16
- Médecine d'aujourd'hui: C 7
- Mon Oeil sur Montréal: C 6
- "Mot-mystère": A 16
- Mots croisés: D 2
- PAPILLON: D 3
- Petites annonces: C 8 à C 10, D 2 à D 13
- Radio et télévision: A 12, A 14
- Sports: B 1 à B 8
- Tribunaux: B 9
- Vivre aujourd'hui: C 6, C 7

Les Haïtiens: Ottawa réévalue sa position

par Richard CHARTIER

Tout espoir n'est pas perdu pour les Haïtiens en instance de déportation.

Le Conseil des ministres a en effet entrepris d'étudier la possibilité de statuer favorablement sur le sort des Haïtiens, bien qu'il ne soit pas question de déroger aux prescriptions de la loi canadienne sur l'immigration.

C'est ce qu'a révélé hier le ministre des Communications, M. Gérard Pelletier, au cours d'une entrevue téléphonique accordée à LA PRESSE.

Cette intervention pour le moins inattendue du Conseil des ministres viendrait donc atténuer l'inflexibilité legaliste affichée par le gouvernement canadien en matière d'immigration depuis novembre 1974. Elle aura sans

doute aussi pour effet de désarçonner le ministre de l'Immigration, M. Robert Andras, dans la visite qu'il effectue présentement au siège des Nations-Unies en vue de rallier l'organisation internationale à ses vues.

Ce premier espoir que peuvent maintenant entretenir les Haïtiens n'était pourtant pas prévisible, mercredi, lorsque M. Andras a fait savoir qu'il avait reçu l'approbation du haut-commissaire pour les réfugiés à l'ONU, le prince Sadruddin Aga Khan, quant à la façon dont le gouvernement canadien traite de la question des Haïtiens menacés d'expulsion.

"La responsabilité de trouver une solution à ce problème repose entre les mains de M. Andras et du pre-

mier ministre, a indiqué M. Pelletier. Je suis sympathique à la cause des Haïtiens et j'ai toujours été préoccupé par le problème des immigrants en difficulté.

"Dans mon comté, poursuit le ministre, j'ai rencontré plusieurs Haïtiens et leurs représentants. Ils sont unanimes à dire qu'un Haïtien sur dix subira des représailles à son retour en Haïti. Autrement dit, sur dix Haïtiens, ils s'en trouvent seulement un qui pourrait bénéficier du statut de réfugié politique.

"Par conséquent, note-t-il, je ne cherche pas de solution du côté legaliste du statut de réfugié politique, auquel, peu d'Haïtiens peuvent prétendre. Il faut plutôt chercher à tenir

compte de considérations d'ordre humanitaire."

Quant à la Commission d'appel de l'Immigration, M. Pelletier fait remarquer "qu'elle peut, dans ses décisions, faire preuve de compassion. D'après mon expérience, je crois que la Commission d'appel est compréhensive à cet égard."

M. Pelletier n'a pas voulu indiquer si le premier ministre ou lui-même avaient incité le ministre de l'Immigration à faire usage de ses pouvoirs discrétionnaires pour renverser les décisions de la Commission.

Bien que M. Pelletier ait refusé de révéler la teneur de la solution qu'il préconise au Conseil, il est à prévoir que les Haïtiens pourront demeurer

au Canada sans qu'il soit nécessaire de faire exception à la loi sur l'immigration.

Le ministre s'est par ailleurs réjoui de l'intervention de l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, qui a lancé hier un appel au premier ministre Trudeau "pour que le gouvernement canadien témoigne une attitude vraiment humanitaire à l'égard des Haïtiens actuellement menacés d'expulsion en vertu de l'application stricte de la loi de l'immigration".

Selon M. Pelletier, "c'est le rôle d'un archevêque de signaler au pouvoir politique les misères et les travers auxquels il peut remédier. Cet

Voir OTTAWA, page A 6

Les Haïtiens

L'opinion n'est pas mobilisée

A moins que les efforts du ministre Gérard Pelletier ne réussissent à convaincre le Premier ministre Pierre Trudeau d'intervenir dans le dossier, le sort des Haïtiens paraît bel et bien jeté.

Cette conclusion, de plus en plus claire depuis le début du débat qui oppose le ministre de l'Immigration Robert Andras aux leaders haïtiens de Montréal et à divers groupes de pression, a été renforcée hier par l'appui que dit avoir obtenu M. Andras du haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, le prince Sadruddin Aga Khan.

En réponse à une question de M. Claude Wagner, aux communes, M. Andras a déclaré que le haut commissaire était satisfait de la manière dont le gouvernement canadien avait accueilli les demandes d'asile provenant d'Haïtiens qui demeurent "illégalement" à Montréal.

M. Andras refusa toujours de faire exception à la loi et de prendre en considération le sort peu enviable qui attendrait les Haïtiens dès leur retour dans leur île, si ce n'est sur une base individuelle, examinant chaque cas au mérite.

Mais la cause des Haïtiens était perdue bien avant l'entrée en scène du haut commissaire aux réfugiés.

A part M. Claude Wagner et un ou deux députés néo-démocrates, les députés sont en général demeurés insensibles aux nombreux appels lancés aussi bien par des associations d'Haïtiens que des universitaires ou des groupes socio-politiques de Montréal, sans parler des journaux.

Le chef de l'Opposition lui-même, M. Robert Stanfield, s'est assez peu intéressé à ce problème.

Or, dans un cas comme celui-ci, seul un orage dans l'opinion publique peut pousser le gouvernement à se montrer moins legaliste.

A Ottawa, l'opinion publique doit d'abord venir du Canada anglais, et plus particulièrement de Toronto. Si d'aventure elle s'exprime presque uniquement à Montréal, les chances sont qu'elle ne remuera pas grand monde.

Le cas des Haïtiens est typique de cette situation. En fait, l'opinion publique a été plus secouée par l'abattage des veaux au Lac Saint-Jean et ailleurs que par le danger qui menace quelque 800 Haïtiens à Montréal. Pourquoi? Parce que la CBC et le réseau CTV ont transmis dans toutes les provinces le film du massacre, parce que tous les journaux se sont émus.

Dans le cas des Haïtiens, l'opinion n'est pas mobilisée, parce que l'information dépasse à peine les cercles francophones de Montréal. Ce n'est pas suffisant pour placer quiconque sur un pied de guerre.

Imaginer un moment qu'un lieu d'Haïtiens, il s'agit de Tchèques qui ont fui les tanks russes envahissant Prague. Le ministre pourrait invoquer toutes les lois du monde, il ne parviendrait pas à faire taire les tollés de protestations qui lui viendraient de tous les coins de la Chambre, le cabinet prendrait peur, et on trouverait finalement un moyen d'apaiser les rieurs de la loi pour faire une niche à ces gens.

Pourquoi? Tout simplement parce que le Canada regorge de citoyens qui ont fui les régimes totalitaires, qui ont gagné de l'influence dans ce pays, et qui ne toléreraient pas, surtout le jour des élections, qu'un gouvernement n'ouvre point ses portes à des fugitifs qui cherchent l'air libre. Et ils auraient raison.

Dans le cas des Haïtiens, c'est différent. Tous les députés mont-réalis, tous libéraux en passant, ont gardé un silence religieux sur cette question. Ils sont bien conscients que le recours aux moyens "légaux" pour bloquer "l'invasion noire" n'est pas sans plaisir à plusieurs de leurs commettants.

Les Haïtiens ont beau invoquer les raisons humanitaires. Les partisans de l'immigration francophone ont beau souligner la fraternité culturelle de ces nouveaux citoyens.

Les Haïtiens, c'est pas leur monde.

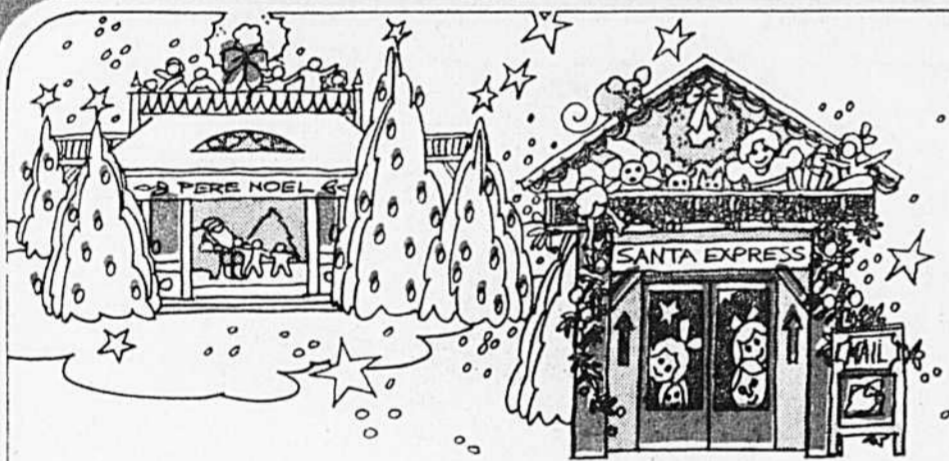
Pourtant, il eût probablement suffi d'une bien petite poussée pour régler ce différent à l'avantage des Haïtiens. On pense au ministre de l'Immigration qu'ils seront au plus 500 à subir la déportation.

Les Haïtiens auraient eu plus de chance à Toronto. Les députés de la ville-reine sont un peu moins sûrs de leur réélection.

Marcel PÉPIN



EATON



Le Père Noël a déménagé! Il est toujours chez Eaton Centre-ville, mais afin d'être plus à l'aise, il s'est établi au neuvième étage! (pour vous y rendre, sautez dans l'ascenseur Express, accrochez-vous bien – Destination Eaton!)

A partir de demain 16 novembre dès 11 heures, quand vous viendrez chez Eaton, vous pourrez, jusqu'à Noël, passer directement du rez-de-chaussée à la Ville des Jouets, puis aller voir le Père Noël, grâce à un ascenseur rapide «L'Express du Père Noël». Celui-ci s'est nouvellement installé dans un superbe chalet suisse, au neuvième étage chez Eaton Centre-ville. Il y est beaucoup plus à l'aise pour y recevoir ses petits amis, car son chalet est plus grand et plus beau que jamais!

Venez le voir dans son foyer à la salle à manger du neuvième étage chez Eaton Centre-ville, du lundi au mercredi de 9h30 à 17h00, les jeudi et vendredi de 9h30 à 19h30, et le samedi de 8h30 à 16h30. Vos enfants pourront se faire photographier avec le Père Noël. 1.50 (plus taxe) pour une magnifique photo-souvenir en couleur! Veuillez allouer 10 jours pour la livraison. Eaton veut partager vos meilleurs moments.

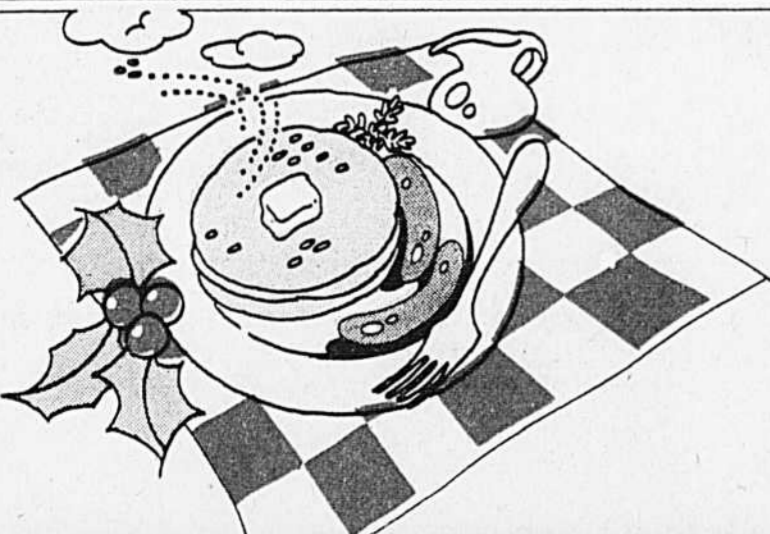


Avant de venir le rencontrer, voyez son arrivée à la télévision, demain à 9h30

Un grand défilé marquera l'arrivée de ce sympathique personnage qui sera au magasin à partir de demain. Le joyeux cortège des clowns, des lutins, des fanfares, des chars allégoriques et de tous les amis des enfants arrive parmi nous demain pour donner le signal de la joie dans les coeurs des petits et des grands... enfants. Pour participer à cette bouffée de joie, syntonisez:

CFTM-TV, le canal 10 (français), au réseau TVA, de 9h30 à 10h30.

Immédiatement après, soit dès 11h00, le Père Noël attend tous ses petits amis à son chalet de Noël, à la salle à manger du neuvième étage chez Eaton centre-ville. C'est un événement important que votre petite famille ne voudra certainement pas manquer!



Venez prendre le petit déjeuner avec le Père Noël, dès le 23 novembre au même bas prix que l'an dernier!

C'est papa qui va être content, en effet, l'inflation n'a pas affecté le Père Noël, et à partir du 23 novembre, chaque samedi matin jusqu'à Noël, il invite les enfants et leurs parents à venir partager son petit déjeuner au même prix que l'an dernier soit: 1.29

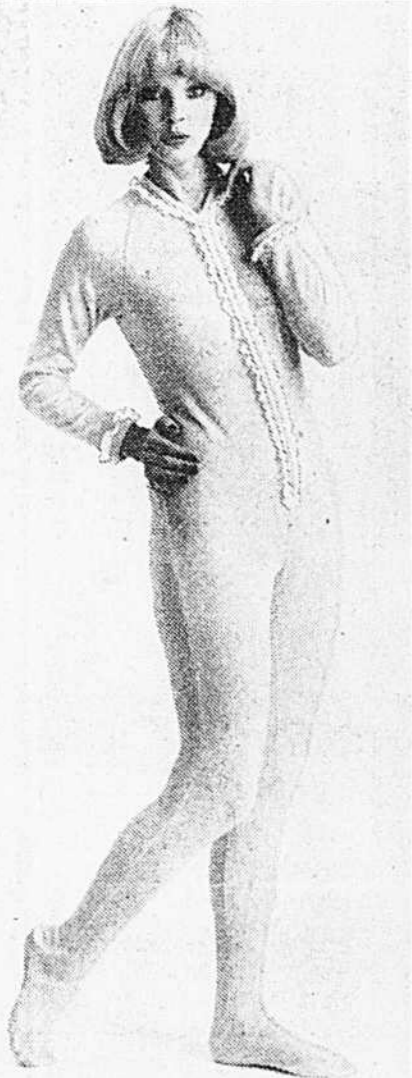
Au saut du lit, emmenez toute votre famille chez Eaton, c'est une occasion à ne pas manquer! L'on vous y servira un petit déjeuner à votre goût: crêpes garnies ou oeufs brouillés, saucisses, boissons. Venez tôt, à la salle à manger «Le Vieux Bonsecours», au neuvième étage du magasin du centre-ville, samedi, de 8h30 à 10h30. L'entrée se fait par la porte centrale, rue University, avant l'ouverture du magasin.

la Baie
D'HUDSON

Vente à tout casser

La vraie

continue! Sachez en profiter! Procurez-vous le cahier spécial de 20 pages d'annonces dans n'importe quel magasin La Baie. Tous les magasins sont ouverts ce soir jusqu'à 21h. Samedi de 9h à 17h.



9.99
ch.

Combinaisons de nuit en éponge extensible pour dames

Merveilleusement chaudes et confortables. Manches longues et chaussons à même. Longue glissière devant. Dentelle blanche au col et devant. Jaune, turquoise, ou rouge. P. M. G.

Telephoner a 842-6261. Lingene de nuit, rayon 172, au troisième, centre-ville Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard

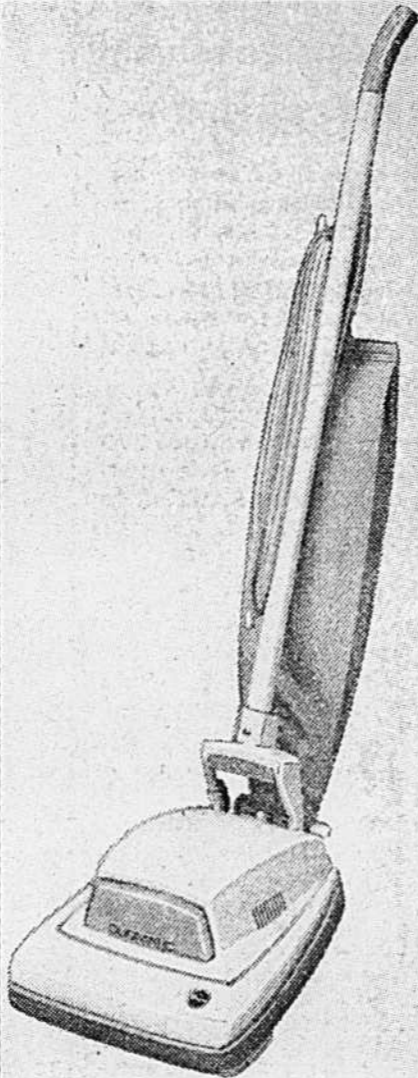


49.99
ch.

Costumes de tweed style safari à bas prix pour hommes

La mode nouvelle automne 74. Complet de tweed, mélange polyester et laine. Veston à quatre poches. Pantalon de coupe classique avec passants pour ceinture. Brun, bleu ou gris 36 à 44.

Telephoner a 842-6261. Vetements sport pour hommes, rayon 314, au rez-de-chaussée, centre-ville Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.



74.99

Facilités de paiement sur demande
Aspiro-balai Baycrest à bas prix de vente

Modèle automatique deux vitesses, triple action de nettoyage, bat, balaie et aspire. Manche trois positions, réglage 4 forces selon l'épaisseur des tapis, bourrelet protecteur de meubles, sac à filtre. Garantie Baycrest. Aussi: série d'accessoires composée de tuyau, 2 rallonges, brosse à parquets, suceur pour meubles rembourrés et tentures, brosse à épousseter suceur plat.

24.99
la série

Telephoner a 842-6261. Articles menagers, rayon 648, au quatrième, centre-ville Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.



Tailles 7 à 14
7.99
ch.

Tailles 4 à 6x
6.99
ch.

Combinaisons en éponge extensible pour filles
Eponge de coton (100%), doux, moelleux, chaud pour les nuits froides de l'hiver. Une bonne idée de cadeau pour Noël. Coupe étudiée, glissière devant, chaussons attachés, siège à rabat. Tailles 4-5-6-6x-7-9, 10-11, 12-14. Choix de rose, jaune ou bleu.

Telephoner a 842-6261. Vetements de fillettes, rayons 420 et 413 au troisième, centre-ville Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.



14.99
ch.

Combinaisons de neige à bas prix pour garçonnets

Chaud et confortable. Doublure de peluche. Capuchon à cache-menton. Longue glissière frontale. Garniture blanche et rouge aux manches et à la poche. Choix de marine ou vert. Tailles 4-6X. En nylon.

Telephoner a 842-6261. Vetements de garçons, rayon 430, au troisième, centre-ville Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

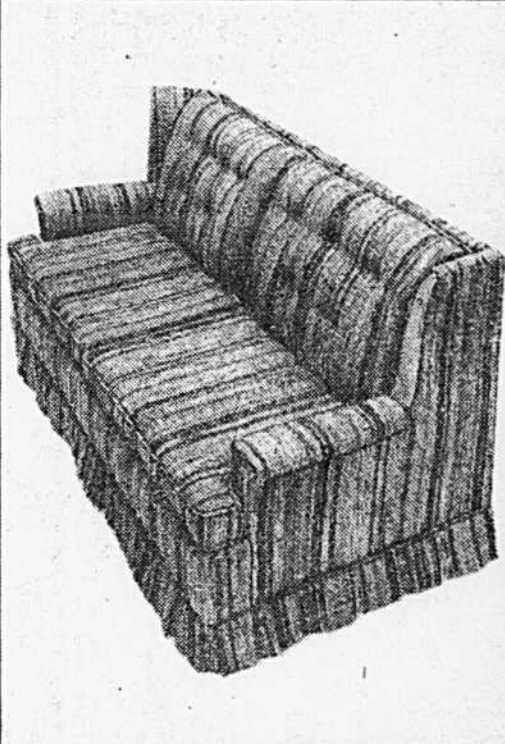


5.49
ch.

Pull-overs d'acrylique pour garçons de 8 à 16

Chandails de ski avec bandes de compétition. Maille 100% acrylique. Marine, rouge ou vert. Très bon prix de la Vente à tout casser. Tailles 8 à 16.

Telephoner a 842-6261. Vetements de garçons, rayon 437, au troisième, centre-ville Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.



\$359

Facilités de paiement sur demande
Canapé-lit Kroehler à prix de vente

Style colonial. Dimension standard. Cadre de bois dur, coussins. Dossier à coussins capitonnés attenants et à bords effilés. Garniture de bois. 100% nylon texture tweed brun roux, bois apparent.

Aussi: (hors photo) canapé-lit à dossier coussin semi-attachant. Fond matelassé. Recouvert d'un tissu multi-patchwork et brun fusain.

Facilités de paiement sur demande. **\$389**

Telephoner a 842-6261. Meubles, rayon 511 au sixième, centre-ville Versailles, Laval, Dorval et Rockland.

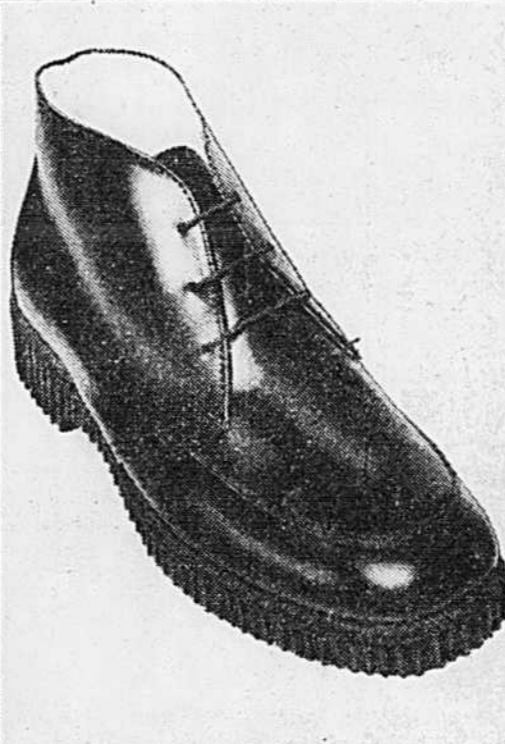


14.99
ch.

Peaux d'agneau importées de Nouvelle-Zélande

Infiniment douces, décoratives, jolies dans votre vivre, votre chambre à coucher ou devant le foyer. Une bonne idée de cadeau pour Noël. Blanc. Environ 2' sur 2'6". Bas prix de la Vente à tout casser.

Telephoner a 842-6261. Couvre-sols, rayon 553, au cinquième, centre-ville Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

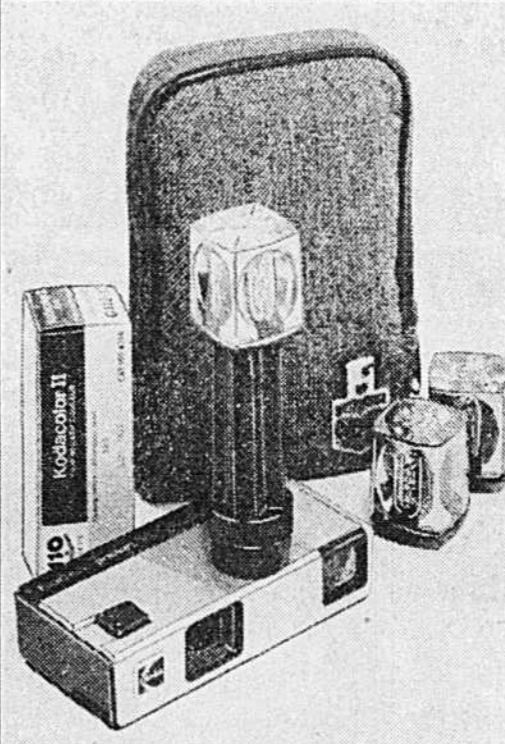


14.99
la paire

Bottillons de cuir grenu pour hommes

Confort, élégance et chaleur assurées. Modèle mocassin trois oeillets, chaud doublure ouatinee et semelles synthétiques antiglissantes. Choix de noir seul. Un bas prix. Une belle valeur de la Vente à tout casser. Pointures 7 à 11 (pas de mi-pointures).

Telephoner a 842-6261. Chaussures d'hommes, rayon 368, au rez-de-chaussée, centre-ville Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

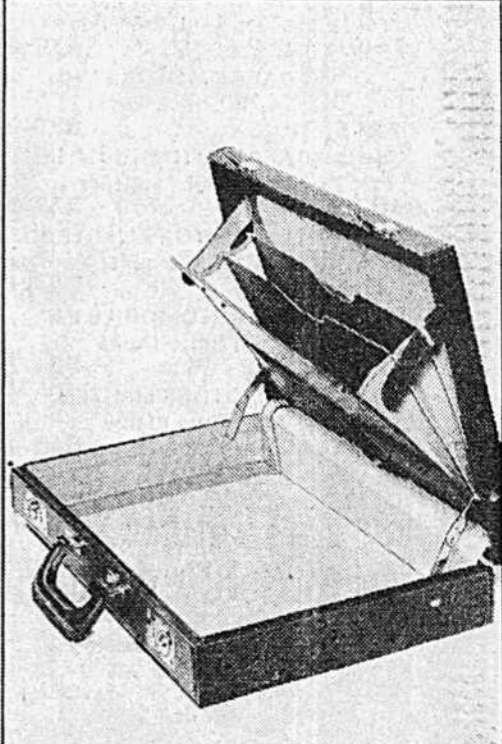


24.99
l'ens.

Bas prix de l'appareil-photo de poche Kodak A10R

Petit appareil qui voit grand. Petit prix qui vous permet d'en offrir plusieurs à Noël. En commençant par vous. *Objectif f/11, 25 mm, déclencheur automatique, obturation 1/90 seconde jour et 1/40 seconde avec flash des photos prises de 5 à 9 pieds. Chaque coffret est livré avec une dragonne, une cartouche C110-12, 3 magiques, un sabot magique, un étui de denim et un livre d'instructions.

Telephoner a 842-6261. Appareils-photo, rayon 714, au rez-de-chaussée, centre-ville Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.



39.99
ch.

Porte-documents de cuir à un bas prix de Vente

"Attache case" en vachette de haute qualité. 18" sur 11" sur 3 1/2". Division à l'intérieur. Robuste poignée de métal recouverte de cuir. Deux fortes serrures. Choix de tabac ou cuivre. Un cadeau toujours apprécié à Noël.

Telephoner a 842-6261. Bagages, rayon 796, au septième étage, centre-ville Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

Pour faire suite à la demande populaire de sa clientèle fidèle, la Baie fera désormais la livraison à Saint-Paul-l'Ermite, Charlemagne et Repentigny.

Si vous habitez ces localités, vous n'avez qu'à passer vos commandes par téléphone et la Baie se charge de faire la livraison, à domicile.

Articles lourds... les vendredis
Colis courants... les mercredis et samedis.

7 magasins à Montréal et en banlieue

CENTRE-VILLE
PLACE VERSAILLES
CENTRE LAVAL
DORVAL
ROCKLAND
BOULEVARD
SNOWDON

TÉLÉPHONER
A
842-6261
24 heures
par jour

40 autres magasins au Québec

MONTREAL

Table of Montreal stock market data including various stock prices and indices.

INDUSTRIELLES JUNIOR

Table of Junior Industrial stock market data.

MONTREAL (Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Main Montreal stock market table with columns for stock names, prices, and changes.

les métaux

Table of metal prices including gold, silver, and various alloys.

OUVERTURE

Table of market opening data for various commodities.

zinc

Table of zinc market data and prices.

dividendes

Table of dividend payments for various stocks.

JEUDI 14 NOVEMBRE 1974

Table of stock market data for Thursday, Nov 14, 1974.

JEUDI 14 NOVEMBRE 1974

Table of stock market data for Thursday, Nov 14, 1974.

les obligations

Table of bond market data and yields.

JEUDI 14 NOVEMBRE 1974

Table of stock market data for Thursday, Nov 14, 1974.

PROVINCIALES

Table of provincial stock market data.

JEUDI 14 NOVEMBRE 1974

Table of stock market data for Thursday, Nov 14, 1974.

NON MEMBRES

Table of non-member stock market data.

NEW YORK

Table of New York stock market data including major indices and stock prices.

INDICES À LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock exchange indices.

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock exchange indices.

Comment s'y... retrouver?

Text explaining how to navigate the market data and find specific information.

la Bourse en bref

Brief summary of market news and trends.

MONTREAL

Table of Montreal market data and prices.

Faits saillants:

Table of key market events and news items.

Valuers les plus actives:

Table of the most active market participants.

Trust Units

Table of trust unit market data.

JEUDI 14 NOVEMBRE 1974

Table of stock market data for Thursday, Nov 14, 1974.

fruits légumes

Text discussing fruit and vegetable market prices.

denrées agricoles

Text discussing agricultural commodity prices.

NOUVELLES ÉMISSIONS

Table of new stock and bond issues.

CONVERTIBLES

Table of convertible stock market data.

for

Text regarding foreign exchange or gold prices.

AMERICANA section containing various advertisements and notices.

Le Livre blanc de Cloutier répondrait au désir de décentralisation des commissaires

par Mariane FAVREAU

Les commissaires d'écoles réclamaient des pouvoirs. Le ministre de l'Éducation leur donne \$5 millions pour aménager leurs cours d'écoles. Les commissaires d'écoles réclamaient la décentralisation. Ils pourront aménager ces cours d'écoles "sans contrôles administratifs excessifs." En attendant, ils pourront méditer un Livre blanc que le ministère élabore.

En somme, les commissaires d'écoles attendaient le Père Noël, leur apportant un système décentralisé, à la mesure de leurs aspirations. Ils ont reçu un ministre de l'Éducation rationnel, un homme politique aguerri, étalant devant son auditoire les méandres d'un "cadre conceptuel où nous pourrions agir". Et les commissaires ont applaudi



photo Denis Courville, LA PRESSE

Les restes de l'une des voitures impliquées dans la collision survenue vers 22h50 hier, à l'angle des rues Marlborough et Notre-Dame. Un enquêteur de la police de la CUM, qui se rendait sur les lieux du meurtre de Mme Loisel Rehel, a été blessé dans cette collision.

Le 55e meurtre: au tour d'une femme

Une femme a été tuée et son fils atteint d'une balle de calibre .303 à l'épaule gauche, vers 22h30 hier, à l'intérieur du 1865 de Beauvillage, appartement 1, dans l'est de la ville.

Au retour d'une sortie, Mme Loisel Rehel, 45 ans, et son fils Alain, 14 ans, ont été accueillis par trois individus qui les attendaient dans leur logement. La mère et son fils avaient été laissés à la porte par M. Rehel qui était allé acheter des cigarettes.

Selon la version du jeune Alain, qui repose dans un état satisfaisant à l'hôpital Maisonneuve, les intrus auraient adressé la parole à Mme Rehel avant de l'abattre de plusieurs coups

quand le ministre François Cloutier a parlé de redonner aux élèves le sens du travail et de la discipline, comme ils ont applaudi quand il a envisagé des hypothèses concernant l'autonomie des commissions scolaires, ou encore quand il a annoncé des cours d'écoles.

Mais c'est une véritable ovation qu'a reçue le ministre à la fin de son discours devant la Fédération des commissions scolaires du Québec. Le ministre avait donc "frappé juste", comme il le disait en conférence de presse: "Les préoccupations des commissaires d'écoles sont plus terre à terre que celles d'autres responsables de l'éducation".

Et faisant le décompte de leurs "étrennes", qu'y trouvent les commissaires?

— promesse d'un Livre blanc renfermant "diverses hypothèses tendant à

opérationnaliser le concept de décentralisation", au début de 1975;

— promesse d'un document sur la finalité et les buts du système d'éducation, sans doute au cours de l'année;

— obligation d'identifier sur les comptes de taxes 75-76 la part consacrée aux dépenses inadmissibles aux subventions;

— histoire obligatoire au secondaire peut-être en 75-76;

— promesse de \$5 millions au budget 75-76 pour "l'aménagement de base des cours d'écoles polyvalentes bâties entre septembre 70 et 75."

Des hypothèses séduisantes
Mais c'est du côté des hypothèses que le ministre rejoint profondément les aspirations des commissaires. Comme il éveille d'ailleurs des échos en parlant de la qualité de l'enseignement.

Et c'est peut-être de ce langage commun que naît le malentendu qui n'a d'ailleurs pas échappé au président sortant de la Fédération, M. Gilles Fortin. Il déclarait, dans ses premiers mots de remerciement au ministre, que "ces réflexions refroidiraient quelque peu un président optimiste et impatient".

En effet, alors que les commissaires déclinent au présent le mot "décentraliser" le ministre préfère utiliser le futur ou le conditionnel.

"... Le ministère jouera un rôle de planification, en proposant les objectifs généraux du système et en formulant les politiques pluri-annuelles appropriées tout en laissant une marge de choix aux commissions scolaires

dans l'identification de leurs priorités de développement." Les commissaires n'en demandent pas moins.

"Je pense, dira le ministre, à l'approbation du budget annuel d'une commission, approbation qui devrait se faire dans le cadre d'un plan de développement propre à chaque commission." Voilà qui ressemble à "l'enveloppe globale" dont rêvent les commissaires... "Tout devra être mis en place pour que cela puisse se réaliser", poursuit le ministre aux applaudissements de l'assistance.

Déroutant toujours le tapis magique devant les commissaires, le ministre parle des secteurs d'application d'une politique décentralisée en éducation.

Au loin, brille la lumière du point d'arrivée: l'accréditation des écoles ou des commissions pour ce qui est de la pédagogie.

"C'est-à-dire un statut de plus grande responsabilité locale, après une période d'observation qui aura permis de vérifier un haut degré de qualité et une gestion rigoureuse." On pourrait ainsi appliquer des régimes différents aux écoles accréditées et à celles qui ne le sont pas.

Quant au financement, le ministre n'entrevoit pas de modification majeure: le maintien de l'impôt foncier local lui paraît une condition d'autonomie des commissions scolaires. Il envisagerait peut-être un léger retrait des commissions scolaires du champ de l'impôt foncier pour 1975-76.

C'est au chapitre des équipements que le ministre a signalé un acquis, en terme de décentralisation: la répartition du budget d'entretien se fait maintenant au niveau régional et non

central. On peut même localement, virer à l'entretien des sommes prévues pour l'achat d'ameublement ou de machinerie.

C'est à ce chapitre également que le ministre a annoncé un budget de \$5 millions pour les cours d'écoles. Et sans doute heureux de la réaction de la salle, il est sorti de son texte pour rendre hommage à son équipe avec qui il se "promène dans le milieu un rat permis à des fonctionnaires de constater qu'il y a beaucoup de différence entre un dossier et la réalité. "Moi, je le savais! de lancer le ministre. Je suis un homme politique élu!"

Savoir où l'on va

Il serait injuste de ne voir dans le discours du ministre que des belles paroles au conditionnel. Sur l'essentiel, c'est-à-dire l'éducation, il invite à une réflexion sérieuse.

Il signale fort justement aux commissaires la place de l'école dans un contexte décentralisé, alors qu'on a tendance à faire de la commission scolaire le pivot du système d'éducation.

Et abordant les finalités de l'éducation, il tente de replacer dans le cadre approprié le mouvement de décentralisation dont on rêve: la qualité de la formation.

Au niveau élémentaire et secondaire, il assigne des buts avec lesquels la majorité semble d'accord: assurer l'acquisition progressive des outils d'apprentissage, initier aux champs de connaissances, assurer le développement physique, affectif, moral, religieux et ultérieurement.

permettre de se définir une fonction peu plus qu'auparavant". Ce qui est utile dans le développement culturel et économique de la société, etc.

C'est cette "nouvelle charte de l'éducation que nous sommes en train de mettre au point avec la collaboration de tous" qui sera soumise au cours de l'année, précise le ministre.

Des réformes

Abordant la question de l'étude de l'histoire nationale, le ministre a déclaré qu'il envisage la possibilité de la rendre obligatoire au secondaire et qu'il "a demandé qu'on examine les modalités d'application de cette orientation".

Mais plus important encore: "Ceci nous oblige à revoir un concept qui a présidé à la réforme scolaire: la multiplicité des options au secondaire. Il y a peut-être eu là, non pas de l'improvisation, mais une démarche qui aurait peut-être dû davantage tenir compte des grandes orientations sociales du Québec. En nous éloignant d'un cadre obligatoire d'études, je ne suis pas convaincu que nous ayons eu raison."

Lancé sur un examen de conscience, le ministre remet en question l'âge d'entrée à la maternelle et à l'élémentaire (5 ou 6 ans au 1er octobre), qui a certes une influence sur la dimension de la clientèle scolaire. La question est à l'étude au ministère et il est possible d'envisager des changements sous peu.

Autres informations en page B 10

Les Haïtiens

Plusieurs organisations réclament d'Ottawa des mesures humanitaires

Plusieurs organisations québécoises et canadiennes sont venues, durant le week-end, ajouter leur voix au chœur de protestations qui s'est élevé contre la menace de déportation pesant sur les quelque 1.500 Haïtiens en résidence illégale au Canada et réclamer du gouvernement canadien "des mesures humanitaires pour mettre un frein à cette déportation".

En premier lieu, l'organisation catholique "Développement et Paix" a adressé au premier ministre Trudeau un télégramme dans lequel elle note que ces Haïtiens "en sont réduits à la situation désespérée de quémander en silence leur liberté d'Hommes et leur bien-être auprès des Canadiens".

Développement et Paix demande donc au gouvernement de prendre des mesures "rapides et humanitaires pour empêcher la déportation des Haïtiens".

A Québec, les Africanistes de langue française, réunis en conférence à l'Université Laval, ont également abordé la question.

Et ils ont adopté une résolution "demandant instamment au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliot Trudeau, de prendre les mesures qu'il juge nécessaires pour suspendre les arrêts de déportation en cours et octroyer le statut d'immigrant reçu aux Haïtiens et Haïtiennes concernés sans qu'ils soient contraints de laisser le territoire canadien".

Appui à Pelletier et Lasalle

Pour sa part, Oxfam-Québec dit d'abord appuyer, dans un communiqué, les efforts de MM. Gérard Pelletier et Roch Lasalle en vue d'amener le cabinet fédéral, en particulier le premier ministre Trudeau et le ministre de l'Immigration Robert Andras, à signifier l'arrêt de "la déportation inhumaine des Haïtiens".

Oxfam-Québec affirme ensuite qu'une délégation du ministère des Affaires extérieures, dirigée par Mme

Michèle Mant, vient de signer avec le gouvernement Duvalier un accord de coopération Haïti-Canada de l'ordre de \$3 millions et que la délégation a regagné Ottawa hier.

Selon Oxfam-Québec, l'accord de coopération pourrait comporter d'intéressants contrats pour des entreprises canadiennes du secteur hydro-électrique, et l'organisation se demande si des intérêts économiques "vont primer sur l'attitude humanitaire du Canada".

L'organisation estime également que le ministre Andras devrait "s'informer auprès de Mme Mant des conditions de sous-développement en Haïti et des risques que courent les Haïtiens menacés de déportation".

Au tour de la SSJB

De son côté, la SSJB de Montréal, dans un communiqué émis par son président, M. Yvan Sénécal, proclame son appui à la demande de la Ligue des droits de l'Homme, selon laquelle le gouvernement canadien devrait lancer une nouvelle opération Mon Pays pour permettre aux Haïtiens de rester au Canada.

Faisant état de la position adoptée par le conseil général de la SSJB-Montréal, M. Sénécal affirme par ailleurs que l'Assemblée nationale devrait exprimer à l'unanimité son soutien au groupe haïtien du Québec visé par la déportation.

"Une telle mesure de la part de la plus haute instance politique du Québec aurait l'avantage de montrer au reste du monde que le droit d'asile politique au Canada ignore les différences de race, de couleur, de langue ou de croyance", car, dit la SSJB-Montréal, les Hongrois, en 1956, avaient la peau blanche et les Asiatiques d'Ouganda, l'an dernier, parlaient anglais, alors que les Haïtiens "ont la peau noire et parlent français".

Télégramme de la CSD

Profitant de son assemblée générale

plénière tenue en fin de semaine à Victoriaville, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) a tenu également à signifier "son appui formel et non-équivoque à la cause des 1.500 Haïtiens en instance de déportation".

Dans un télégramme adressé au premier ministre Trudeau, la CSD lui demande "de réévaluer avec le ministre Andras la position du gouvernement fédéral dans le cas des Haïtiens en instance de déportation et de rééditer sur une base encore plus massive l'opération Mon Pays au bénéfice de tous les immigrants actuellement dans une situation irrégulière au Canada".

La CSD a également demandé au premier ministre du Québec d'entreprendre les démarches nécessaires auprès des autorités fédérales pour réévaluer le dossier des Haïtiens à la lumière "du déficit de l'immigration francophone et de la nécessité de sau-

vegarder l'équilibre linguistique du Canada".

Combien de Turènes Devil ?

Enfin, dans un discours prononcé à l'Université Laval, M. Paul Dejean, responsable de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, s'est demandé combien de Turènes Devil doivent-ils se tuer pour arrêter la masse de déportations individuelles d'Haïtiens en cours au Québec.

"Le gouvernement des États-Unis a été contraint d'abandonner son projet de déporter les 900 Haïtiens réfugiés à Miami, a-t-il dit, sous la pression d'une opinion publique alertée par le suicide de ce jeune homme de 27 ans, en février dernier".

M. Dejean a fait l'historique du problème et rappelé que 90 p.c. des Haïtiens qui s'adressaient à la Commission d'appel de l'Immigration étaient déboutés.

MONNAIE OLYMPIQUE

SÉRIE II

Quatre emblems d'olympiques anciennes ont été choisis pour illustrer le thème de la deuxième série de la Monnaie olympique. Ce sont le Portrait de Zeus (510), l'Athlète avec flambeau (55), le Temple de Zeus (510), Anneau et couronne olympique (55).

Ensemble de 4 pièces protégées	PRIX \$4500*	Ensemble complet dans boîtes luxueuses	PRIX \$5500*
Ensemble complet dans boîtes prestigieuses	PRIX \$6000*	Épreuves numismatiques Série no 2	\$8250*

*Prix officiels du gouvernement. Veuillez ajouter \$2.50 pour les commandes postales.

NATIONAL COIN EXCHANGE — Fondé en 1962
1025 Carre Dominion (près Peel) — 866-2915
Montréal, Québec, Canada H3N 1N1

boîtes bottillons ET SOULIERS D'HIVER

D'UN CONFORT SANS ÉGAL

POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

Grande variété de modèles à la mode pour tous les jours et pour les grands jours

HEURES D'OUVERTURE
Ferme le lundi
9 h à 12 h 30 le mardi,
le mercredi et le jeudi
9 h à 21 h le vendredi
9 h à 17 h le samedi

Acceptons les Cartes Charge et MasterCard

Ajustement parfait pour pieds difficiles à chauffer, par des spécialistes. Ordre avec nous.

STUDIO DE CHAUSSURES Lanoue LIMITÉE

C. A. QUIMET, prop.
1444 av. St-Jacques, tel. 418-5023

SARRAZIN & CHOQUETTE
J. P. LAMY, A. LAJEUNESSE, R. SAURO, Props

Services orthopédiques À PRIX COUPÉS

VENTE LOCATION AU MEILLEUR PRIX

Support parfait pour veines variqueuses

BAS ÉLASTIQUES en nylon diaphane sans couture
par Bauer & Black

Ces bas nouveaux, plus légers et plus élégants vous assurent un confort jusqu'ici inégalé. Longueur au-dessus du genou, pied complet. Choix de deux épaisseurs.

BAS tout aller	BAS de toilette	BAS culotte
Ord.: \$15.95	Ord.: \$21.50	Ord.: \$16.95
\$1275	\$1695	\$1349

BANDES ET CORSETS abdominaux (pour hommes et femmes). AU MEILLEUR PRIX

BANDES POUR HERNIES inguinales, scrotales ou ombilicales avec ceinture élastique ou à ressort. Simples ou doubles. AU MEILLEUR PRIX

CORSETS MÉDICAUX permettent un ajustement parfait, soutien abdominal et support pour le dos. AU MEILLEUR PRIX

TOUT AU MEILLEUR PRIX

921 est, rue Sainte-Catherine 842-9622

6511, rue Saint-Hubert 272-8233